

Zeitschrift:	Bulletin généalogique vaudois
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	16 (2003)
Artikel:	La Révolution industrielle à Vallorbe au XIXe siècle : la fabrique de limes Antoine Glardon-Paillard (1869-1896) puis Antoine Glardon & Cie (1896-1899) à Vallorbe
Autor:	Goy, Pierre-Antoine
Kapitel:	1: L'industrie à Vallorbe au XIXe siècle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre 1

L'industrie à Vallorbe au XIX^e siècle

Le XIX^e, siècle de la révolution industrielle

A Vallorbe, la naissance et le développement de l'industrie de la lime, des burins d'horlogerie et de leurs dérivés traverse le XIX^e siècle. Avant de traiter l'histoire de la Fabrique Antoine Glardon-Paillard puis Antoine Glardon & Cie, il est utile de brosser à grands traits les étapes du développement industriel de cette localité en essayant de les situer dans cette profonde mutation des formes de production et des rapports sociaux qui marque, en Europe, entre 1750 et 1914, la transition des économies traditionnelles dominées par l'agriculture vers les économies industrielles et à qui on a donné le nom de révolution industrielle².

Son point de départ est, en Angleterre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la mécanisation des métiers à filer le coton par l'emploi de la force hydraulique puis de la vapeur. C'est le début de ce qu'on a appelé le machinisme, c'est-à-dire l'emploi courant de machines qui permettent de grosses productions à bas prix. Ce phénomène provoque en quelques années une révolution économique en bouleversant les marchés. Ces révolutions technique et économique entraînent une brutale transformation des rapports sociaux. L'industrie mobilise des effectifs tels que l'artisanat n'en avait jamais employé auparavant et pour utiliser toute la puissance des machines qu'il a acquises, l'entrepreneur cherche à concentrer son personnel dans des fabriques. Ainsi naissent et se développent de nouvelles classes sociales. La révolution industrielle présente donc un triple aspect: technique, économique et social³. Elle marque l'avènement du capitalisme moderne.

² Paul Bairoch, *Victoires et déboires I. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Gallimard, Paris, Folio histoire, 1997. p. 8 à 10.

³ J.-F. Bergier, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, A. Francke SA Berne, 1974 p. 76 et ss.

La révolution industrielle est un phénomène complexe qui n'a pas le caractère radical d'une révolution politique. Elle est graduelle et progressive car elle se trouve au point de convergence de multiples évolutions - technique, scientifique, idéologique, religieuse (la Réforme), démographique, politique, etc - qui ont affecté, en Europe d'abord, depuis la Renaissance, tous les aspects de la vie sociale et économique.

Pour tenter de comparer le développement industriel de la Suisse et du canton de Vaud à celui de Vallorbe au XIX^e siècle rappelons-en brièvement quelques faits importants de leur histoire économique⁴.

L'industrie suisse au XVIII^e siècle ou la révolution anticipée

Au milieu du XVIII^e siècle la Suisse (environ 1'700'000 habitants) est, hormis l'Angleterre, le pays le plus industrialisé du monde⁵. L'industrie textile (filés et toiles de coton, soieries) occupe environ 150'000 personnes à domicile, essentiellement dans une région jalonnée par Bâle - Zurich - Saint-Gall - Glaris - Soleure. Cette région s'est industrialisée dès la fin du XIV^e siècle parce qu'elle se trouvait sur la route du coton et de la soie qui depuis le Levant et l'Egypte, via Venise, desservait le Nord de l'Italie puis les Flandres, grandes régions textiles européennes à cette époque. Aux XVI^e et XVII^e siècles, les réfugiés protestants de France et d'Italie, en apportant leur savoir-faire, souvent le réseau commercial et le capital, contribuent à son essor. Les produits textiles sont exportés dans toute l'Europe. Le travail est organisé selon le "Verlagssystem" (travail à façon): l'entrepreneur (Verleger) livre la matière première, parfois les outils, et se charge ensuite de la commercialisation des produits.

L'horlogerie, importante pour la Suisse occidentale (Genève, Neuchâtel, Vallée de Joux), suit un destin particulier qui ne s'intègre pas véritablement aux étapes de la révolution industrielle propre à la Suisse

⁴ J.-F. Bergier, op.cit. et *Histoire économique de la Suisse*, Payot Lausanne, 1984; E. Buxcel, *Aspects de la structure économique vaudoise 1803-1850*, BHV no 71, Lausanne, 1981.

⁵ P. Bairoch, op.cit p. 400.

nord-orientale. Industrie de précision à haute valeur ajoutée, elle est en 1750 déjà en quelque sorte une industrie moderne. Elle exporte en Europe la majeure partie de ses montres. La production mécanique en série dans des fabriques ne débutera qu'un siècle plus tard.

Après 1770, l'arrivée sur le marché des premiers filés mécaniques de coton anglais va ruiner en quelques années l'industrie textile suisse. En 1798 les troupes françaises envahissent une Suisse économiquement affaiblie, en voie de sous-développement⁶.

La révolution industrielle

La phase de démarrage (1801-1820)

Entre 1798 et 1814 notre pays connaît la période la plus troublée de son histoire, celle de la République helvétique et de l'Acte de Médiation⁷. C'est pourtant au début de ces années que quelques hommes accomplissent les premiers pas vers la mécanisation de l'industrie textile suisse. Ils peuvent compter sur une main d'œuvre nombreuse (la population s'accroît de près de 18% pendant cette période) et qualifiée, sur un capital accumulé assurant un autofinancement suffisant, enfin sur une tradition industrielle et un haut niveau technologique hérités du XVIII^e siècle. Ce démarrage profite de l'éphémère "marché commun" helvétique ainsi créé par les guerres de la Révolution française puis dès 1806 par le Blocus continental qui ferment le marché européen aux produits anglais concurrents. Les métiers à filer le coton puis à tisser sont d'abord importés d'Angleterre (souvent en contrebande, mécaniciens compris !) puis copiés et perfectionnés; ainsi naît et se développe une industrie des machines (Escher-Wyss).

La phase de consolidation (1820-1850)

A partir de 1820-1825, la filature et le tissage mécaniques du coton, qui ont bien résisté à la concurrence anglaise à nouveau présente dès 1815 sur le continent, affirment leur croissance, non sans connaître quelques conflits sociaux. D'abord "leader" de l'industrie, ces activités doivent

⁶ J.-F. Bergier, 1974 op.cit. p.74.

⁷ En 1798 le Directoire helvétique fait voter une loi qui introduit la liberté de commerce et d'industrie, supprime les maîtrises et les jurandes. L'année suivante il prend un arrêté favorisant l'établissement de la première filature mécanique suisse.

cependant commencer à partager la première place dès 1830 avec l'industrie des machines (Sulzer, Rieter).

En 1830, la Suisse est, de tous les pays d'Europe, celui qui exporte le plus en valeur par habitant; sa productivité relative est donc la plus élevée. En chiffres absolus elle se place au septième rang des pays exportateurs du vieux continent⁸. Jusqu'à la guerre de 1914, elle reste parmi les dix premiers.

En réussissant en 1848 sa transformation en Etat fédératif, la Suisse offre enfin à son économie un cadre propice au développement: elle se tourne, comme d'autres Etats européens, vers un libéralisme économique internationaliste. L'introduction d'une monnaie unique, la suppression des douanes intérieures, la création du marché commun helvétique sont réalisés avec une attention particulière à l'industrie. La Suisse devient en Europe un Etat nouveau. La neutralité qui assure la paix intérieure et met le pays à l'abri des conflits européens constitue aussi un important facteur d'expansion.

Sur cette base désormais solide politiquement et économiquement, l'industrie suisse, contrainte d'exporter vu l'exiguité du marché national, va connaître un remarquable essor.

Le capitalisme triomphant (1850-1913)

De 1850 à 1913, le volume et la valeur du commerce mondial, observés sur une longue période, suivent une course nettement ascendante. L'Angleterre domine économiquement le monde et y prône le libre-échange. Mais après 1870 le protectionnisme réapparaît en Allemagne puis s'étend à l'Europe et aux Etats-Unis. Cette phase se prolongera jusqu'en 1890. L'horlogerie est durement touchée. L'industrie textile demeure à la pointe de l'industrie même si sa part, en valeur, dans les exportations baisse de 70 à 44%. Dans son sillage naît et se développe une industrie des colorants synthétiques (Geigy, CIBA, Sandoz) et pharmaceutique (Roche).

L'horlogerie, de toutes les industries la plus tournée vers l'exportation, surmonte la crise en se concentrant et en se mécanisant à son tour et voit

⁸ J.-F. Bergier, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Berne, 1974, p. 109.

par conséquent ses artisans à domicile prendre le chemin de la fabrique. Elle demeure le principal débouché des limes, des burins, des échoppes et des grattoirs de Vallorbe mais la jeune industrie métallurgique et mécanique, en pleine expansion, devient aussi un marché intéressant.

L'essor industriel est indissociable du développement des chemins de fer. Dans les années 1855 à 1860, les Suisses parviennent à ouvrir à la circulation les lignes ferroviaires les plus importantes: la grande transversale Genève-Zurich-Romanshorn, puis le rattachement de Lucerne à Bâle. En 1882 le percement du tunnel du Gothard fait de la Suisse la plaque tournante de l'Europe industrielle du XIX^e siècle. Leur construction appelle des investissements considérables et pousse à la création de banques d'affaires. Les besoins en locomotives, wagons, rails, tunnels, ponts, etc. stimulent l'industrie mécanique et le secteur de la construction.

La Suisse connaît à la fin du XIX^e siècle une seconde phase de la révolution industrielle, celle de l'électricité, qui consolide son secteur secondaire, lui assure une source d'énergie nationale et induit une importante industrie électro-mécanique (Oerlikon, Brown Boveri, Sécheron, etc.).

L'essor démographique, la hausse du niveau de vie, l'arrivée des touristes étrangers facilitent l'émergence d'une industrie alimentaire bientôt renommée (Peter, Cailler, Kohler, Nestlé, Suchard, etc.).

Deux contraintes expliquent les orientations qui caractérisent l'industrie suisse au XIX^e siècle:

1. Dépourvue de ressources naturelles, éloignée de la mer et des sources d'approvisionnement, elle se spécialise dès le début dans des produits haut de gamme utilisant peu de matières premières mais une forte valeur ajoutée sous forme de recherche, travail qualifié, de technologie (p. ex. montres, tissus de luxe, machines complexes, produits pharmaceutiques).
2. L'exiguïté du pays et son compartimentage jusqu'en 1848 ont donné aux industriels l'habitude de chercher un marché à l'étranger. A la fin

du XIX^e siècle, le retour du protectionnisme les incite à ouvrir des filiales en Europe d'abord, aux Etats-Unis ensuite.

Jusqu'en 1914 la croissance de la grande industrie de transformation demeure très régulière. La Suisse du XIX^e siècle est l'image d'une réussite économique de grand style.

Vaud : un canton à prédominance agricole (jusque vers 1830)

Notre canton est demeuré en marge du développement industriel et commercial qu'a connu la Suisse nord-orientale pour différentes raisons, notamment géographiques et politiques. Il faut aussi ajouter que sous l'Ancien Régime, en dépit des encouragements, notamment de la Société économique de Berne, de l'exemple des compatriotes combiers, vallorbiers et sainte-crix ou des voisins neuchâtelois et genevois, la grande majorité de la population a manifesté "peu de préférence à l'industrie"⁹. C'est pourquoi à l'aube du XIX^e siècle, son économie est encore largement dominée par l'agriculture¹⁰. Pourtant les artisans fourmillent: le recensement de 1798 en dénombre plus de 7'000¹¹; mais il s'agit essentiellement d'un artisanat rural typique, dépendant des besoins locaux. Cet aspect de l'économie vaudoise permet de la qualifier de traditionnelle.

La défiance des Vaudois à l'égard des arts manufacturiers, coupables à leurs yeux de favoriser le luxe et d'enlever des bras à l'agriculture, se maintiendra une grande partie du XIX^e siècle.

Cette attitude n'a pas eu cours dans les régions jurassiennes vaudoises. La précarité de l'agriculture a rendu très tôt nécessaire la recherche d'une activité secondaire et y a stimulé le génie inventif. Un artisanat de

⁹ G.-A. Chevallaz, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne, 1949 p. 41.

¹⁰ Voir *La révolution industrielle dans le canton de Vaud* de Robert Jaccard, Lausanne, 1959; la thèse de doctorat de Emile Buxcel *Aspects de la structure économique vaudoise 1803-1850*, Lausanne BHV no 71, 1981.

¹¹ Emile Buxcel, *Les bonnes surprises du recensement de mai 1798 dans De l'Ours à la Cocarde - Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*. Payot, Lausanne, 1998.

type industriel, c'est-à-dire qui commercialise sa production, s'est développé à la Vallée de Joux, dès le XVI^e siècle (métallurgie, boissellerie) ou dès le XVIII^e siècle (horlogerie, lapidairerie) à Sainte-Croix (dentelles, horlogerie) et dès le Moyen Age à Vallorbe (hauts-fourneaux, forges puis clouteries). Ces industries ont déclenché avant la lettre une révolution industrielle avec des mutations importantes qui ont éloigné rapidement ces régions de la société agraire traditionnelle¹².

La période de transition (1820-1870)

A l'opposé de la mécanisation rapide de l'industrie textile de la Suisse du Nord-Est, l'industrie vaudoise ne se développe pas entre 1815 et 1830. Le gouvernement vaudois, avant tout soucieux d'assurer l'approvisionnement de la population, accorde la priorité absolue à l'agriculture et à la viticulture¹³.

Le gouvernement libéral issu de la “révolution” de 1830, soucieux du bien-être de ses concitoyens, se préoccupe sérieusement de la situation économique du canton et notamment de l'industrie “qui contribue pas moins que l'agriculture à la richesse du pays, car elle a pour résultat de donner à la matière une valeur plus grande”¹⁴. Il prône la liberté de l'industrie qui se concrétise dans une oeuvre législative importante qui marque les années trente. Mais avant de légiférer, le Conseil d'Etat s'informe et organise en 1831-1832 un vaste recensement commercial et industriel qui confirme l'émettement artisanal et industriel de l'espace vaudois, la faible taille de la plupart des ateliers, l'insuffisant niveau technologique¹⁵. Mais cette enquête suscite aussi des réflexions de

¹² Cette prééminence du Jura vaudois sur le plan industriel apparaît clairement illustrée dans l'ouvrage publié en 1903 pour le Centenaire du canton de Vaud. Dans la galerie des portraits des notables vaudois au XIX^e siècle figurent onze industriels. Sept sont des jurassiens: trois de Sainte-Croix (Félix Cuendet, Jérémie Recordon, Amédée Paillard) un de la Vallée de Joux (Antoine Le Coultré) et trois de Vallorbe (Antoine Glardon, David Borloz et François Louis Grobet). Les quatre autres sont lausannois: Jean-Jacques Mercier, Amédée Kohler, François Bridel et Marc Francillon, négociant en fer à Lausanne et propriétaire des forges du Creux à Ballaigues.

¹³ Danièle Tosato-Rigo, *Jules Muret ou la continuité au pouvoir (1759-1847) - Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813*, p. 37.

¹⁴ E. Buxcel, 1981, op.cit.p. 245.

¹⁵ E. Buxcel, 1981, op.cit. p. 148.

plusieurs négociants et industriels qui dénotent un niveau élevé de connaissances économiques.

La régénération politique de 1831 se double donc d'un certain réveil économique, encore timide il est vrai, mais que l'évolution des idées, des préoccupations sociales nouvelles, de nouveaux besoins et surtout l'exemple d'autres cantons vont favoriser.

Ce n'est pas seulement dans le Jura, à Sainte-Croix, à la Vallée de Joux, à Vallorbe que le démarrage s'amorce, mais également à Vevey (chocolat, tabac) puis à Lausanne (imprimerie, tannerie, chocolat), Yverdon, Bex, etc.

La création du marché commun helvétique en 1848 offre aux Vaudois une grande chance de développement industriel. Mais ils ne saisissent pas l'occasion ainsi offerte. Les milieux politiques, soit par conservatisme, soit par timidité redoutent de lancer le canton dans l'aventure industrielle¹⁶.

La construction des chemins de fer rattache plus étroitement le canton à l'économie suisse. La ligne Yverdon-Morges avec un embranchement vers Lausanne est ouverte en 1855. Elle est prolongée vers Genève (1858), Neuchâtel (1859), Sion (1860) et Berne (1862). En 1870 on ouvre l'embranchement Daillens-Vallorbe qui est prolongé jusqu'à Pontarlier en 1875. La liaison avec Paris est assurée mais il faudra attendre jusqu'en 1906 l'ouverture du Simplon pour que le canton retrouve sa position à la croisée des chemins et de nouvelles perspectives de croissance économique (transit, tourisme).

Le début de la société industrielle (1870 à l'aube du XX^e siècle)

Ces quelque trente années sont traversées par une crise économique qui s'ouvre vers 1873 et ne se résorbe qu'au début des années 1890. L'industrie de la montre est particulièrement touchée. Les horlogers de Sainte-Croix, ruinés, doivent se convertir dans les boîtes à musique. C'est pourtant la période pendant laquelle le canton s'engage dans la

¹⁶ A. Lasserre *La classe ouvrière dans la société vaudoise 1845-1914* BHV no 48, Lausanne 1973 et *L'esprit d'entreprise dans le canton de Vaud au milieu du XIX^e siècle*, Revue suisse d'histoire 1961 p.523 à 534.

voie du développement auto-entretnu. Elle se caractérise en effet par la création de plusieurs secteurs industriels jouant un rôle d'entraînement important du fait de leur croissance élevée. C'est le cas du secteur alimentaire à Vevey (Peter, Cailler, Nestlé), Lausanne (Kohler) et des succursales dans le canton. C'est le cas encore de la mécanique de précision, de l'électro-mécanique, de l'horlogerie, des limes. Le secteur tertiaire - notamment les banques et les assurances - s'installe dans les principales villes.

Lausanne, dont la population passe de 26'000 à 46'000 habitants pendant cette période, s'affirme comme métropole administrative, bancaire, universitaire, etc. du canton.

Le canton de Vaud participe donc pleinement à ce que l'on a appelé la deuxième révolution industrielle, celle de l'électricité, de l'électrométallurgie, des produits de consommation, etc.

Vallorbe, cette commune "peu orthodoxe et économiquement marginale dans le canton"¹⁷ et à bien des égards au même niveau de développement que la région nord-orientale du pays, a-t-elle vécu au XIX^e siècle une révolution industrielle au rythme suisse, vaudois ou au sien propre ?

¹⁷ Anne Radeff, *Naissance d'une communauté agro-industrielle du Jura suisse - Vallorbe 1397-1614*, Etudes rurales, Paris, 1977.

La commune industrielle de Vallorbe à l'aube du XIX^e siècle

La naissance de l'industrie de la lime

Du haut fourneau à l'établi

A Vallorbe, les métiers du fer prospèrent depuis la fin du XIII^e siècle déjà. Ferrières¹⁸, hauts fourneaux, forges, affineries se sont créés nombreux, utilisant le minerai de fer local, le bois des forêts, la force hydraulique de l'Orbe. Mais leur véritable essor date de l'établissement de réfugiés huguenots de Lorraine dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Deux membres de la famille noble de Hennezel, Nicolas et Pierre, obtiennent la bourgeoisie de Vallorbe en 1589. Ils acquièrent de vastes propriétés foncières dans la région, notamment le Mont d'Orzeires avec ses mines de fer et les forges de Là Dernier. Ils apportent ce qui manque aux artisans du fer vallorbiers: du capital, le sens des affaires et un esprit d'entreprise remarquable. Ils deviennent bientôt les maîtres de la métallurgie du Jura vaudois. Leurs usines livrent du fer brut, des outils, des instruments aratoires, des fers à chevaux, etc., produits qui se vendent dans le Pays de Vaud, à Berne, à Genève et dans le Valais. Vallorbe connaît ainsi au XVII^e siècle une sorte de révolution industrielle avant la lettre.

Cette période capitaliste s'achève à la fin de ce siècle lorsque la sidérurgie vallorbière sombre dans un marasme général: les mines de fer sont épuisées, l'exploitation des forêts est limitée voire prohibée par LL.EE. de Berne qui craignent une excessive déforestation. D'autre part l'amélioration des routes permet l'achat en Franche-Comté de fonte et d'acier de meilleure qualité à des prix inférieurs. Les de Hennezel font faillite et quittent Vallorbe. Les hauts fourneaux s'éteignent et de multiples petites forges se spécialisent alors dans l'affinage du fer importé et ajoutent de nouvelles activités aux anciennes: la clouterie, la coutellerie, puis au XVIII^e siècle, l'horlogerie, la lapidairerie, l'armurerie¹⁹.

¹⁸ Fourneau produisant du fer doux à partir du minerai, en une seule opération. P.-L. Pelet, 1983, op.cit. p. 463.

¹⁹ Abraham Jaquet, maître de forges des Eterpaz livre à l'Arsenal de Berne 2000 canons de fusils entre 1748 et 1757 pour 20'000 florins. P.-L. Pelet 1983 op.cit. p. 84.

C'est à la fin du XVIII^e siècle que, selon l'historien de Vallorbe Pierre-François Vallotton, l'industrie de la lime fut apportée des montagnes neuchâteloises par l'horloger **Jacob Vallotton** (1749-1802). Il se serait installé à Vallorbe vers 1780-1781, années où il emprunte à deux reprises 1000 florins. En 1801, il possède une maison à la Grand-Rue et environ deux hectares et demi de terres²⁰. Cet habile industriel fabrique spécialement des limes à pignons et à dentures, ainsi que des burins pour les horlogers. Comme beaucoup de ses successeurs, Vallotton met un soin tout particulier à garder le secret de l'importante opération de la trempe, que d'autres auraient aimé connaître. Un jour qu'il se livre seul, et en forge close, à ce travail mystérieux, il s'aperçoit que quelqu'un regarde par le trou de la serrure. Pour punir l'inconnu de sa curiosité, il lance la lime rougie par l'étroite ouverture, mouvement qui crève un œil à son second fils, dit Berthier. Celui-ci, quoique borgne, fabriquera des limes toute sa vie²¹.

A Vallorbe, l'industrie de la lime et du burin reste étroitement liée à l'horlogerie puis à la joaillerie et à la bijouterie tout au long du XIX^e siècle. Plutôt que de végéter dans l'orbite de Genève ou du Jura neuchâtelois, Jacob Vallotton et ses successeurs s'associent à l'essor de l'horlogerie en tirant parti de l'expérience séculaire de son village. Les descendants des ferriers médiévaux vont forger et tremper l'outillage qui assurera la précision de la montre suisse²².

²⁰ Paul-Louis Pelet *Tradition et technique de pointe-Les Usines Métallurgiques de Vallorbe 1899-1974* UMV 1974 p.17.

²¹ Pierre-François Vallotton-Aubert *Vallorbe - Esquisse géographique (...)* Lausanne, 1875 p. 43.

²² P.-L. Pelet *Tradition* .op.cit.p. 18.

Les métiers vers 1800

En 1799, Vallorbe compte 1'122 habitants. Un document permet de photographier cette population et de mesurer l'importance respective des activités agricoles, industrielles et de service, ce qu'on désigne aujourd'hui par secteurs primaire, secondaire et tertiaire. La République helvétique accorde le droit de vote aux hommes âgés de plus de 20 ans, bourgeois de la commune, sans limitation de fortune et impose aux communes l'obligation d'établir un registre des citoyens. Cette liste, conservée aux Archives communales de Vallorbe²³ date du 9 février 1799 et fut complétée chaque année jusqu'en 1802. Le nom et la profession principale de 348 électeurs y figurent. Les décès entre 1798 et 1802, peu nombreux, n'affectent pas l'analyse.

L'agriculture occupe 67 électeurs (20% des actifs) dont 49 laboureurs (certains ont une activité dans la métallurgie), 11 fromagers et 7 berger et vachers. Notons que les fromagers qui vendent une grande partie de leur production en dehors de la localité pourraient être considérés comme des artisans-industriels.

L'industrie et l'artisanat (258 électeurs, soit 76% des actifs) sont dominés par l'industrie du fer (46% des actifs) qui emploie 124 personnes dont 70 cloutiers et 54 métallurgistes (fondeurs, acerons, martineurs, forgerons, maréchaux, etc). Dans les métiers annexes à l'industrie du fer, bûcherons, charbonniers, charretiers, négociants, on compte 64 personnes. L'horlogerie et la mécanique de précision occupent 31 personnes dont 27 horlogers, 3 fabricants de balances et 1 tailleur de limes, Jacob Vallotton, dont nous venons de faire connaissance. Les métiers du cuir (16 personnes), du textile (3), de l'alimentation (2), de la construction (1) regroupent 39 électeurs.

Les métiers restants (13 électeurs, soit 4% des actifs) sont assez disparates. Ils relèvent en majeure partie du secteur tertiaire: le pasteur, les deux instituteurs, quatre fonctionnaires municipaux, le cantonnier. Dix hommes vieux ou infirmes sont déclarés sans profession.

²³ Ac.Vall.I, registre civique 1798-1802. Voir à ce sujet Lucienne Hubler, *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle . Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*, p.60-65. BHV no 78, Lausanne 1984.

Vallorbe compte donc 338 citoyens actifs économiquement, soit 30.1% de la population. Pour obtenir la population active totale, il faudrait ajouter les femmes qui exercent une profession: ouvrières, régentes, dentellières, sages-femmes, lapidaires, aubergistes, etc. D'autre part les personnes d'autres communes vaudoises ou françaises qui viennent travailler à Vallorbe ne sont pas comprises dans ces chiffres. Ceux-ci ne donnent donc pas la situation exacte de l'emploi dans l'industrie de Vallorbe vers 1800.

En conclusion, on constate que vers 1800 l'économie vallorbière se caractérise par

- L'importance du secteur secondaire (76% de la population active masculine), alors que dans le canton de Vaud il doit se situer entre 15 et 20%²⁴. Pour la Suisse, une estimation de la population active en 1800 attribue 66% à l'agriculture, 26% à l'artisanat et à l'industrie et 8% au secteur des services²⁵.
- L'apparition d'une population ouvrière inconnue dans le reste du Pays de Vaud. C'est le premier critère qui permet de considérer la métallurgie vallorbière comme une industrie plutôt que de l'artisanat. Il y en a d'autres: la concentration des ateliers dans la commune, la spécialisation des ouvriers (forgeron, aceron, affineurs, cloutiers, maréchaux, charbonniers, charretiers, etc) et le fait que les 124 sidérurgistes ne peuvent vivre qu'en atteignant une clientèle relativement éloignée du fait de la quantité de clous, de fers à cheval, de faux ou de socs de charrue produites. Un phénomène de commercialisation intervient, qui assure la vente. C'est cette commercialisation qui est le critère le plus sûr lorsqu'on entend distinguer l'artisanat de l'industrie²⁶.

²⁴ E. Buxcel dans *De l'ours à la cocarde, Les bonnes surprises du recensement de mai 1798*, op.cit. p.217.

²⁵ *Statistique historique de la Suisse*, Chronos Verlag, Zurich, 1996, p. 389. ACV.

²⁶ P.-L. Pelet (avec la collaboration de Mme Nicole Gonvers-Girardet) *La politique du fer des autorités helvétiques et vaudoises (1798-1833)* Genève. 1971 p. 15 et P.-L. Pelet, *Fer-Charbon-Acier dans le Pays de Vaud* BHV no 74, Lausanne 1983, p.349.

La taille des limes à l'ombre des forges et des clouteries (1810-1834)

Le climat politique et économique

A la fin du XVIII^e siècle, deux Révolutions vont bouleverser l'Europe: la Révolution industrielle, dont nous avons rapidement vu ci-dessus les causes et les premiers effets, et la Révolution française. Celle-ci s'exporte aussi en Europe: en 1798 la Suisse est envahie par les armées françaises. Sur les ruines de l'Ancien Régime naît une République helvétique instable, sous tutelle de la France. Sous le Régime de la Médiation (1803-1814), notre pays connaît une période plus stable, même si la main de la France reste encore lourde.

Dès 1815 et jusqu'en 1848, notre pays vit sous le régime du Pacte fédéral qui rétablit la souveraineté quasi absolue des cantons. Ceux-ci se donnent des constitutions conformes à l'esprit du temps, c'est-à-dire généralement conservatrices. Elles limitent notamment la liberté du commerce intérieur et suppriment la liberté d'établissement qui existaient auparavant. La Diète fédérale est impuissante à lutter contre le protectionnisme de certains cantons et des Etats européens. C'est ce qui explique en grande partie la stagnation économique qui règne jusqu'à la fin des années vingt.

Il faut dire que la période commence très mal, avec la famine de 1816-1817, la plus grave qui frappe le pays depuis plusieurs siècles. Elle est durement ressentie à Vallorbe²⁷. En 1814-1815, le passage des troupes alliées et fédérales épouse les petites provisions de denrées. Pour les reconstituer il aurait fallu une récolte exceptionnellement bonne en 1816. Mais à cause de pluies continues, elle est infime en qualité et en quantité. Le prix des denrées s'envole. Les Vallorbiers ne mangent pas à leur faim durant l'hiver 1816-1817. La Municipalité prend des mesures énergiques pour lutter contre ce fléau: elle emprunte 12'000 fr. pour acheter des denrées, elle crée un comité de secours pour les distribuer, elle encourage la culture des pommes de terre ainsi que des défrichements. Elle vend en 1816 et 1817 une vingtaine d'hectares de friches propres à la culture (en Bramafan, Les Jurats, Grangeneuve, Montbenon, etc). Ces défrichements sont entrepris dès 1817 et cessent

²⁷ P.-F. Vallotton op.cit p. 200 et ss.

en 1850 sous l'effet du développement de l'industrie²⁸. La surface des champs cultivés double presque.

Que deviennent pendant cette période les industries traditionnelles de Vallorbe et la nouvelle venue, celle de la lime et des burins d'horlogerie?

La métallurgie

Pendant l'Helvétique (1798-1802) et la Médiation (1803-1814), l'influence française se manifeste aussi à Vallorbe sur le plan industriel. Elle y apporte le premier souffle de la Révolution industrielle: un mouvement de concentration dans l'industrie du fer. Dès 1800, des maîtres de forges comtois, Claude-Alexis Lombarde puis Pierre-Alexis Perrad mettent successivement la main sur les trois grandes affineries de Vallorbe (Le Moûtier, les Eterpaz, La Dernier), sur les forges du Brassus et le haut-fourneau de Noirvaux près de Sainte-Croix. La domination française sur la sidérurgie vallorbière et vaudoise se poursuivra par la société Perrad-Vandel & Cie, plus tard Bailly et Reverchon jusque vers 1840²⁹, malgré le développement de forges et affineries de Jacob et de David Moïse Vallotton au Moûtier.

La clouterie

L'essor de la clouterie forgée, industrie traditionnelle et réputée de Vallorbe³⁰ reprend vers 1825, selon P.-F. Vallotton³¹. Ce même historien ajoute que c'est à cette époque que le fabricant Jérémie Jaquet dit *Pologne* introduisit dans cette industrie une nouvelle organisation du travail. Pour encourager chez les patrons et les ouvriers l'économie et l'habileté, il imagina de vendre aux ouvriers les matières premières à des prix déterminés et d'acheter leurs produits à des prix variant selon

²⁸ P.-F. Vallotton op.cit. p. 202.

²⁹ P.-L. Pelet, *Fer-Charbon-Acier dans le Pays de Vaud*, op.cit. p. 109, et *Les artisans du fer du Jura vaudois et leurs rapports avec la Comté*, Besançon 1960 p. 65.

³⁰ Vallorbe livre des clous qui ne blessent pas les pieds des chevaux. P.-L. Pelet 1983 op.cit. p. 343. Lire aussi la note 17.80 à la p. 442.

³¹ P.-F. Vallotton, op.cit. p.226.

la bonne facture et les circonstances du marché. Ce système diminua le prix de revient de la marchandises, qui baissa encore par l'arrivée, à bon compte, du fer anglais et par l'emploi de la houille, substituée au charbon de bois devenu rare. D'un autre côté, la demande de clous fut considérablement accrue par les nombreuses constructions qu'une longue paix continentale voyait s'élever partout. Cette organisation du travail que P.-F. Vallotton présente comme une nouveauté vers 1825 s'inspirait du "Verlagssystem" (travail à façon) en vigueur dans l'industrie textile des cantons alémaniques.

La clouterie offre aux agriculteurs un travail d'appoint pendant la mauvaise saison. Elle exige peu d'investissement. Une bâisse, généralement en planches de 30 à 40 m² abrite un feu de forge avec quatre ou six places de cloutier. Ces places sont fixes, déterminées, que le notaire décrit en cas de vente ou de cession comme "place de vent" ou "place du milieu à droite en entrant". Le cloutier dispose en outre d'un compartiment du charbonnier. Aux biens personnels s'ajoute une part proportionnelle des droits collectifs (concession, droit d'eau, droit de passage, etc.) et des objets d'usage commun (soufflets, bâisse, etc.). Coopérative de construction et d'exploitation, elle oblige à une coopération des copropriétaires. Ils paient chacun leur part de redevances, ils entretiennent l'amenée d'eau, le bâtiment, les engins au prorata de leur participation. Ils doivent harmoniser leur travail avec celui de leurs partenaires, partager l'usage de certains engins. Mais la clouterie n'est pas une coopérative de production. Chaque artisan reçoit ses propres commandes, forge ses clous dans le temps qui lui est imparti, selon son propre rythme, selon l'horaire de son choix, à son compte, à ses risques et périls. Il ne prend pas de vacances, mais à côté de rares fêtes, ses occupations accessoires - agriculture, bûcheronnage, charbonnage - le "tirent de la pénombre rougeoyante des forges"³². Jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, deux cloutiers sur trois travaillent à temps partiel. La terre est leur "gagne-vivres", le fer un "gagne-sous" additionnel.

Les Vallorbiers possèdent ainsi des ressources qui manquent aux paysans du Plateau. Ils disposent d'un gain, tantôt accessoire, tantôt principal de cloutier, de maréchal, bientôt de limeur. Maîtres de forges,

³² P.-L. Pelet, 1983. op.cit. p.262 et 343.

ils s'assurent la propriété des champs, des prés et des troupeaux, sources de revenus complémentaires. Le fichier établi d'après le plan cadastral de 1818 relève 322 propriétaires fonciers privés. Trente seulement possèdent 12 poses de 4300 m² chacune (soit environ 5 ha) ou plus, et sont susceptibles de vivre uniquement de leurs terres. Or, sur ces 30 propriétaires, 17 au moins sont des maîtres de forges, des marchands cloutiers ou des artisans. Les agriculteurs purs ne dépassent donc pas 4% de la population³³.

La lime

Le père de la lime vallorbière, Jacob Vallotton, meurt en 1802. Selon l'historien de Vallorbe, Pierre-François Vallotton, Pierre-Isaac Grobet (1786-1864) lui aurait acheté pour 25 louis ses secrets de fabrication³⁴ et ouvert un atelier de limes et d'outils d'horlogerie en 1812. On peut douter de la véracité de cette source car d'une part l'atelier de Pierre-Isaac Grobet ne figure pas dans le recensement de 1831 et d'autre part les descendants de Pierre-Isaac ont toujours indiqué l'année 1834 comme étant celle de la fondation de leur entreprise.

Mais d'autres immigrés, cette fois-ci en provenance de Sainte-Croix, vallorbiers d'origine et anciens horlogers aussi, vont ancrer l'industrie de la lime à Vallorbe. **Pierre Abram Glardon** (1769-1844) dit *Pipelet*, apprend à Sainte-Croix le métier de tailleur de limes d'un nommé Gonthier³⁵. En 1796 il s'établit à Vallorbe à la Rue du Faubourg³⁶. En 1810, sa fille Suzanne-Marie (1792-1857) épouse **Elie Paillard** (1783-1868) de Sainte-Croix qui en 1818 rejoint son beau-père à Vallorbe. En

³³ P.-L. Pelet, 1983 op.cit. p.361.

³⁴ P.-F. Vallotton, notes ayant servis à la rédaction de son livre sur Vallorbe. Archives communales de Vallorbe.

³⁵ P.-F. Vallotton op.cit. p.43. Lucienne Hubler *La Population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle- Démographie d'une paroisse industrielle jurassienne*. BHV No 78, 1984.op.cit p.399.

³⁶ En 1818 il possède une maison avec logement, grange, écurie et jardin à la Rue du Faubourg. Plan cadastral de Vallorbe 1818, Folio 8. Il la cède à son fils David Rodolphe en 1821.

1823 il achète une maison sise aussi à la Rue du Faubourg³⁷. Plus tard un des beaux-fils de Pierre Abram, **Jérémie Matthey** dit *tzchui tzchui* puis son fils **Pierre Rodolphe David Glardon** (1800-1850) dit *Craquet*³⁸ entrent dans l'entreprise familiale.

C'est pendant cette période de démarrage de l'industrie de la lime, en 1817, que les frères Jaquet *Betôt* mettent au point dans leur atelier des Grands-Forges un acier très dur et cassant qui convient particulièrement aux limes³⁹.

Le recensement commercial et industriel de 1831-1832

Buts et organisation

En 1831, quelques mois seulement après son installation, le premier Conseil d'Etat libéral du Canton de Vaud nomme une commission d'enquête commerciale et industrielle de neuf membres dont la mission est double. D'une part elle doit dresser l'état des secteurs non agricoles du canton de Vaud. D'autre part elle est invitée à faire connaître ses vues "sur les moyens d'améliorer la législation relative à ces diverses branches et la diriger dans le sens de la plus grande utilité au canton en général"⁴⁰. Il s'agit donc plus d'une enquête que d'un recensement stricto sensu.

Le matériel d'enquête recueilli en 1832 par la commission est riche. Il comprend les formules d'enquête adressées aux communes, des registres des commerçants, artisans et industriels, les rapports de la commission d'enquête, des appréciations sur la situation économique locale émanant des syndics, secrétaires municipaux ou juges de paix (responsables de grouper par cercle les renseignements obtenus des communes) et un résumé général des activités non agricoles établi pour

³⁷ L. Hubler op.cit. p.399.

³⁸ P.-F. Vallotton, op.cit.p.48. E. Paillard acquiert le 8.2.1823 une maison avec logement, grange, écurie et jardin à la Rue du Faubourg en face de la maison de son beau-père (Registre du cadastre 1817-1840, Fo 223).

³⁹ Pelet P.-L. 1983, p.331.

⁴⁰ E. Buxcel 1981. op.cit. Cette thèse de doctorat est consacrée en grande partie à une analyse fouillée de ce recensement.

les 60 cercles du canton. Malheureusement le matériel d'enquête est lacunaire pour quelques cercles, dont celui de Vallorbe.

Le recensement dans le cercle de Vallorbe

Aux Archives cantonales vaudoises (ACV), dans le dossier concernant le cercle de Vallorbe⁴¹, on ne trouve que le “Tableau des négociants, marchands, commissionnaires, Fabricans, Maîtres d'atelier et en général des Chefs exploitants une industrie quelconque” de la commune de Vallorbe. Les formules d'enquête pour Ballaigues et Vaulion manquent. Mais le tableau récapitulatif du cercle que l'on trouve dans un autre dossier⁴² semble contenir les données de ces deux communes. On verra ci-après comment il faut interpréter cette lacune.

Le « Tableau des négociants, etc. » mentionné ci-dessus, a été établi le 28 août 1832 par le secrétaire communal Abram César Jaquet et par Pierre Antoine Vallotton, membre de la commission. On y trouve ce qui suit, concernant l'industrie et le commerce locaux:

Les **forges (affineries)** emploient 90 ouvriers. Les forges du Français Jacques Reverchon aux Eterpaz et à Là Dernier sont les plus importantes avec 56 ouvriers; au Moûtier Jacob Vallotton emploie 20 ouvriers et David Moïse Vallotton 14.

J. Reverchon annonce une production de 2'200 quintaux⁴³ (q.) de fers en barres qui sont dénaturés en grande partie dans ses 2 usines, à savoir

- 800 à 900 q. en fers martinets divers: verges rondes et crénelées,
- 800 à 900 q. en outils d'agriculture de toutes espèces et quelques grosses maréchaleries,
- 100 à 200 q. de faux faisant environ 8'000 pièces,
- en outre 70 à 80 q. d'acières divers.

MM. Vallotton frères ne dévoilent pas leur production mais signalent qu'ils dénaturent à peu près le 1/8 de leur production en outils d'agriculture et maréchalerie.

⁴¹ ACV KXII e 43 bis.

⁴² ACV KXIIe 42, première boîte, première enveloppe.

⁴³ Un quintal vaudois = environ 50 kg.

Les **forges** des frères Matthey, de Frédéric Glardon, de Frédéric Grobet et de Samuel Matthey emploient au service des cinq patrons huit ouvriers. Leur production reste inconnue et le secrétaire communal écrit à côté de leurs noms: "Malgré avoir prévenu les dits maréchal par circulaire du 27 janvier dernier ne nous ont fait parvenir aucune réponse".

Enfin, Louis Vallotton-Jaquet, propriétaire des **forges de chaînerie et taillanderie** à Là Dernier annonce cinq ouvriers. Sa réponse indiquant peut-être la production de son entreprise se trouve dans le dossier des ACV mais est malheureusement illisible.

Le **mécanicien** Jean-Louis Glardon confectionne des machines à battre la graine (4 à 6 par année, suivant la grandeur). Il emploie un ouvrier⁴⁴.

Suivent les **fabricants de poids et de balances**: David Glardon, son fils Frédéric et Jacob Glardon. Ils emploient respectivement un, un et trois

⁴⁴ Selon E. Buxcel et P.-L. Pelet la plus grande entreprise de Vallorbe est, lors du recensement cantonal de 1831 cet atelier de mécanique de Jean-Louis Glardon (1788-1871) fondé en 1826. Il emploierait 1 maître et 92 ouvriers. Ces deux historiens se fondent sur le total de la colonne groupant les mécaniciens et les fabricants de musique du cercle de Vallorbe du Tableau récapitulatif des cercles. Mais ces chiffres ne correspondent pas au tableau officiel de la commune de Vallorbe. On peut supposer que le tableau récapitulatif contient les maîtres et les ouvriers de Ballaigues et de Vaulion, communes dont les tableaux de recensement sont perdus. Dans le tableau officiel de Vallorbe, Jean-Louis Glardon annonce un ouvrier et une production annuelle de 4 à 6 machines à battre: c'est peu pour une centaine d'ouvriers ! D'autre part, sa maison à la Grande Fin soit sur La Diaz comprend en 1826 un logement, une grange, une écurie et une forge couvrant ensemble 20 toises soit environ 172 m² (Plan cadastral de 1818, Fo 2, No 995). Aucun agrandissement ou transformation de la maison n'est enregistré jusqu'en 1840.

Jean-Louis, doué, selon P.-F. Vallotton, d'une intelligence et d'une adresse remarquable, descend d'une lignée de régents mais surtout de mécaniciens et fabricants de balances. Son père, François (Turin 1755-Vallorbe 1828) est l'inventeur d'un pistolet à 7 coups qui fut envoyé en 1814 au Tsar Alexandre 1er. L'auteur de cette merveille fut remercié par une lettre du Comte Capo d'Istria, ambassadeur, futur ministre des affaires étrangères, qu'accompagnait une tabatière ornée de diamants. François était le filleul de Isaac François Matthey (1714-1775) nommé en 1747 par le Roi de Piémont-Sardaigne Charles-Emmanuel III "Machinista - Primo preposto nelle opere di Meccanica" qu'on a traduit dans les documents vaudois "Premier mécanicien du Roi". Jean-Louis Glardon est aussi connu comme taxidermiste (L. Hubler op.cit. p.407-408).

ouvriers. La production peut s'élever "entre les cinq de 150 à 200 pièces tant balance que romaine". La lettre contenant leurs observations manque au dossier.

La clouterie occupe 7 marchands cloutiers et 162 ouvriers:

Louis Jaquet <i>Betôt</i>	50 ouvriers
David Jaquet <i>Betôt</i> , son frère	40
Jérémie Glardon	20
David Roy-Marchand	10
Pierre Jérémie Jaillet	30
Jean Abram Valloton	2
Pierre Grobéty	10

Le commentaire des cloutiers est le suivant: " Entre les ouvriers cloutiers, il (se) fabrique environ 250 milliers pesant de clouterie et maréchalerie⁴⁵ avec du fer en verge cylindré ou laminé lequel ce tire de l'étranger ce qui peut équivaloir de 70 à 80'000 fr. étant travaillé. Le gain d'un ouvrier cloutier peut être de 6 batz par jour l'un dans l'autre".

Et l'industrie de la lime ?

Quatre fabricants de **limes** sont mentionnés: Pierre Abram Glardon avec deux ouvriers, David Glardon, son fils, avec deux ouvriers, David Truan avec un ouvrier et Elie Paillard avec un ouvrier. Au total quatre maîtres (patrons) et six ouvriers. Il faut certainement ajouter quelques ouvrières et ouvriers car généralement on ne compte pas comme tels les membres de la famille travaillant dans l'atelier⁴⁶. Les limeurs ne fournissent aucune indication sur leur production mais demandent qu'un traité de commerce soit négocié entre la France et la Suisse.

L'enquête recense encore dix couteliers produisant annuellement 2'400 douzaines de couteaux, (en majeure partie exportés).

⁴⁵ Millier = un millier de livres (entre 489 et 551 kg). P.-L. Pelet, 1983 p. 464.

⁴⁶ L'acte de décès de Suzanne Marie Paillard-Glardon, épouse d'Elie Paillard, le 25 février 1857, rédigé par le pasteur Marc Jaques mentionne "tailleuse de limes" (ACV Ed 130/6 p.282 no 908).

Le commerce est représenté par sept marchands drapiers (qui se plaignent de la concurrence des juifs) et six marchands de grains.

On constate qu'à Vallorbe, la métallurgie du fer est considérée comme la seule véritable industrie, digne d'être recensée. Le secrétaire communal omet de signaler le moulin, les deux scieries, les tisserands, etc. entreprises ou activités qui sont toujours signalées dans les autres communes.

Ce tableau communal arrive, pour l'industrie métallurgique, à un total de 34 maîtres et 276 ouvriers soit 310 personnes alors que le tableau récapitulatif du cercle de Vallorbe recense 40 maîtres et 369 ouvriers soit 409 personnes! La différence, 6 maîtres et 93 ouvriers, correspond-elle aux maîtres et aux ouvriers de Ballaigues (ateliers de cloutiers, de limeurs, forges du Creux⁴⁷ qui produisent des faux, des instruments aratoires) et Vaulion (ateliers de cloutiers, limeurs)? C'est certainement le cas, mais il y a aussi l'erreur relevée avec l'atelier de Jean Louis Glardon. Il est très regrettable que pour le Cercle de Vallorbe, si important économiquement, le recensement ou la conservation des documents n'aient pas été menés avec tout le sérieux nécessaire⁴⁸.

Les prises de position des industriels et cloutiers vallorbiers

Quelques industriels et commerçants vont profiter de cette enquête pour adresser à la Commission ou directement au Conseil d'Etat des rapports, des propositions ou des requêtes qui décrivent la situation économique de leur branche et proposent des mesures pour la protéger.

La Commission relève dans son rapport que le contenu des mémoires qui lui sont parvenus de plusieurs négociants et industriels vaudois,

⁴⁷ Ces forges sont signalées en 1521 déjà lorsque Anthoine Buziaulx établit une forge avec "un martinet à faverger fert". Elle devint une fabrique en 1789 spécialisée dans les faux, la chaînerie, la clouterie et la boissellerie (luges Davos). Elles furent propriété de la famille Francillon, négociants en fer à Lausanne, de 1871 à 1936. Dans les années 1950 elles employaient quelque 60 personnes. En 1956 elles ont fermé leurs portes. Aujourd'hui les bâtiments abritent une succursale de l'entreprise Dentsply Maillefer Instruments Sàrl, instruments dentaires, à Ballaigues. Source: Notice sur la famille Francillon, originaire du Dauphiné 1563-1988, par Marcel et François Francillon. ACV.

⁴⁸ Les archives de la Justice de Paix du cercle de Vallorbe déposées aux ACV ne contiennent aucune trace du recensement de 1831/32.

dénote un niveau élevé de connaissances économiques. C'est le cas pour les intervenants vallorbiens. On a la confirmation de l'émergence d'une équipe d'entrepreneurs voulant se voir donner la latitude suffisante pour amorcer l'édification d'une société industrielle moderne.

Jacques Reverchon et Jacob Vallotton, établissent pour les autorités vaudoises un véritable rapport dans lequel ils expliquent le déclin de l'affinerie vallorbière par la concurrence des fers étrangers (les fers anglais se vendent 20% au-dessous des prix pratiqués à Vallorbe), la cherté des matières premières et des combustibles venant de France et l'incohérence de la politique douanière vaudoise trop libérale face au protectionnisme d'autres cantons, notamment du Valais⁴⁹.

Les cloutiers et les maréchaux profitent aussi de cette enquête pour adresser un "Mémorandum" au Conseil d'Etat le 19 octobre 1831⁵⁰. Après avoir relevé l'importance de l'exportation de la clouterie et de la maréchalerie pour le canton, ils demandent un abaissement des droits d'entrée sur les matières premières (fers en verges cylindrées) et une hausse des mêmes droits sur les produits concurrents. Cette pétition, rédigée par J.-J. Jaillet, marchand cloutier, est signée par 136 cloutiers et maréchaux. On y recense 33 Glardon dont un Jérémie François, un Siméon et un Antoine Glardon. On ne peut malheureusement pas déterminer s'il s'agit de Jérémie François (1787-1841) et de Pierre David Siméon (1780-1846) cloutiers reconnus⁵¹, frères de Jean-Pierre Glardon dit Jeannot (1782-1830), père de Jean Marc Antoine Glardon. Par contre, comme il n'existe en 1831 qu'un seul Antoine Glardon à Vallorbe on peut affirmer que le signataire est bien Jean Marc Antoine⁵² futur fabricant de limes. On trouve également dans la liste Louis Borloz, martineur, Moyse Borloz et son fils David Borloz, lui aussi futur limeur.

Enfin, Louis Vallotton-Jaquet dit *Cadet* (1807-1870), maître des forges de Là Dernier, rédige son propre rapport sur l'industrie métallurgique de

⁴⁹ E. Buxcel op.cit. p.161.

⁵⁰ Mémoire des cloutiers et maréchaux de Vallorbe du 19 Octobre 1831. ACV KXII E 42

⁵¹ Dans leur acte de décès la profession "cloutier" est mentionnée. ACV Ed 130.

⁵² Le graphisme de la signature est quasi identique à celui des signatures authentifiées d'Antoine Glardon.

Vallorbe et adresse deux lettres à M. Alexis Forel à Saint-Prex, membre du comité de l'enquête. Il vaut la peine de citer un court extrait de l'une d'entre elles: "Il vous est déjà parvenu une pétition concernant notre principale industrie, la clouterie et la maréchalerie (...). Ce genre d'industrie est encore susceptible d'une grande extension non seulement chez nous, mais dans le canton en général. Notre population agricole dont les goûts sont généralement si routiniers sentira la nécessité de se créer une occupation pour les mois d'hyver en remplacement du battage des grains , qui sous peu, sera, je l'espère, généralement supprimé" ⁵³.

Louis Vallotton-Jaquet semble être un personnage remuant à Vallorbe. Dans une de ses lettres conservées dans ce dossier il écrit qu'il est "la bête noire du Conseil communal " et une victime du précédent Conseil d'Etat et des petits tyrans communaux. P.-F. Vallotton le cite comme un des pionniers du développement industriel du village. C'est lui qui introduit en 1830 la fabrication des chaînes. Il établit huit chaîniers et un taillandier dans son usine de Là Dernier. Cette industrie ne demande qu'un petit outillage et met en oeuvre le fer produit par les forges. Elle est donc, comme la clouterie et la lime, bien adaptée au village. En 1835, Louis Vallotton bâtit l'usine de La Foulaz (qui remplace Lislebeau désaffectée en 1768) et y installe un battoir et une scierie. Il se lance dans le commerce de farines et des bois sciés. Mais Louis Vallotton eut le malheur, toujours selon P.-F. Vallotton, de n'être pas assez administrateur, et surtout de croire ses fournisseurs et ses ouvriers aussi honnêtes que lui. Ses biens sont mis en liquidation en 1841. Mais son activité fut utile à Vallorbe; il fraya la voie où d'autres ont marché avec plus de bonheur.

Malgré un certain manque de rigueur dans son organisation et la collecte des données, cette enquête n'en demeure pas moins irremplaçable pour l'étude de l'économie vaudoise en général et vallorbière en particulier du début du XIX^e siècle. Elle confirme, pour l'industrie, une évolution amorcée sous la République helvétique et l'Acte de Médiation vers la concentration des forges et affineries, une diversification de sa production (outils agraires) et une utilisation plus poussée de l'énergie hydraulique. Les observations et les mémoires adressés à la Commission d'enquête ou au Conseil d'Etat montrent que

⁵³ ACV K XII e 42.

Vallorbe compte quelques artisans et patrons bien au fait des enjeux politico-économiques du moment.

Vallorbe apparaît non seulement comme le premier centre métallurgique vaudois, mais aussi un des trois centres industriels, avec Sainte-Croix et la Vallée de Joux à remplir des conditions préalables au démarrage économique, c'est-à-dire en d'autres termes, à la Révolution industrielle.

La stagnation de la taille des limes

Ce recensement montre ainsi que la taille des limes ne s'est pas vraiment développée depuis son introduction vers 1810. Elle reste confinée aux familles fondatrices et à leurs descendants. Comment expliquer cette stagnation de près de vingt années? L'horlogerie suisse, principal débouché des limes, progresse. Le protectionnisme des pays étrangers n'entre pas en cause puisque à cette époque pas ou peu de limes s'exportait. Un protectionnisme des autres cantons ou la concurrence des fabricants de limes et d'outils d'horlogerie établis dans les régions horlogères (Genève, Val-de-Travers)? La raison principale réside vraisemblablement dans le fait qu'à cette époque (et ce sera encore le cas pendant bien des années) la fabrication des clous est plus rentable et aussi mieux adaptée que la taille des limes au mode de vie routinier des Vallorbiers. Il semble cependant qu'il y aurait eu d'autres raisons, plus personnelles. P.-F. Vallotton, dans ses notes manuscrites ayant servi à la rédaction de son livre sur Vallorbe, écrit sans nommer les personnes en cause: "Sans leurs habitudes d'ivrognerie et de gourmandise, les premiers maîtres de cette industrie lucrative auraient fait d'honnêtes fortunes. Dans des circonstances moins favorables d'autres plus réglés feront mieux"⁵⁴.

⁵⁴ P.-F. Vallotton, *Notes diverses*, 2 vol. comprenant le manuscrit de son ouvrage sur Vallorbe, légués à la Commune de Vallorbe par testament du 29 janvier 1893. Archives communales de Vallorbe.

1834-1882 : la fin de la clouterie forgée, le dernier sursaut de la métallurgie et l'essor de la lime

L'évolution de la production

Il est malheureusement très difficile de retracer le développement de l'industrie de Vallorbe au XIX^e siècle car les archives des fabriques n'ont pas été conservées, à ma connaissance. Les chiffres ci-après proviennent essentiellement du "Registre des faits mémorables depuis 1861" de la Commune de Vallorbe, d'une conférence prononcée à Vallorbe en août 1893 par M. Jean Combe, médecin-vétérinaire, devant la Société vaudoise d'utilité publique et publiée dans la Feuille d'utilité publique No 18 de 1893, de la plaquette éditée pour le 75^e anniversaire des Usines Métallurgiques de Vallorbe et rédigée sous la direction de M. le professeur Paul-Louis Pelet, de l'ouvrage collectif publié pour le 850^e anniversaire de la première mention du village de Vallorbe en 1989.

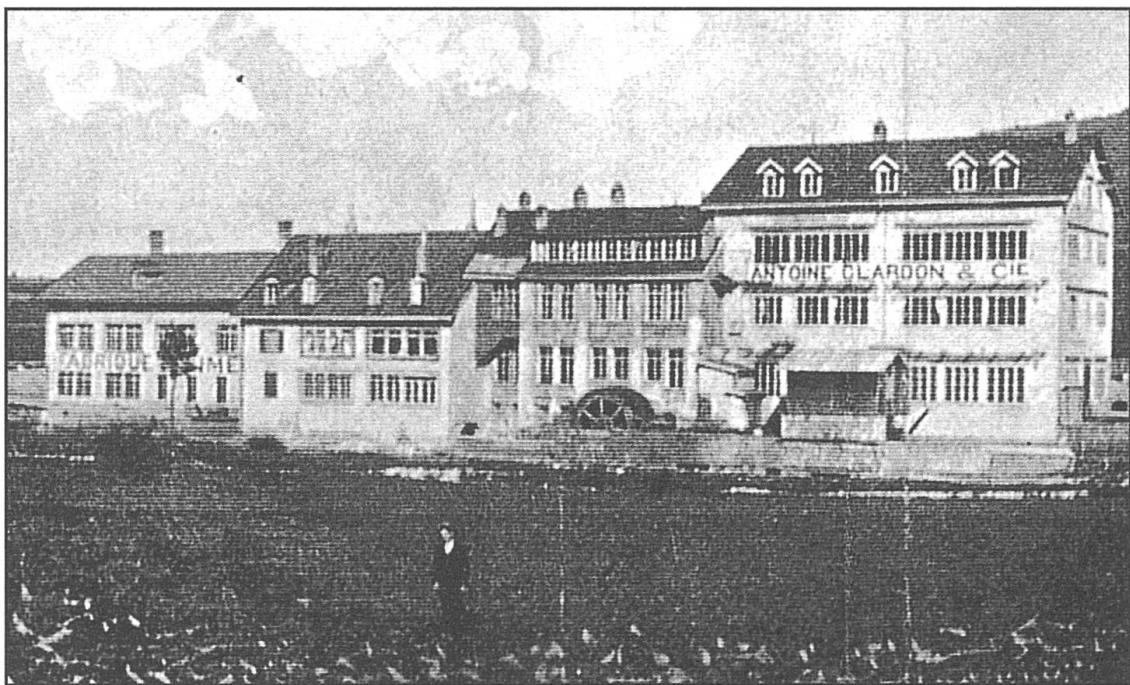
Pendant cette période l'industrie vallorbière connaît une profonde mutation:

1. La clouterie demeure en terme d'emplois au premier rang jusque dans les années 1870. Elle déclinera ensuite, victime de la concurrence de la clouterie mécanique, pour disparaître vers la fin du siècle.
2. La métallurgie (forges, affineries, production des chaînes et des outils aratoires) conserve le premier rang, si l'on considère le chiffre d'affaires, peut-être jusque dans les années 1870. Elle tentera en concentrant ses forces et en modernisant ses outils de production de résister à la concurrence étrangère. Vaincue, elle vendra ses usines de Vallorbe en 1882-83. Seule la production des chaînes et des outils aratoires subsistera.
3. La lime progresse mais sa croissance dépend de la conjoncture horlogère et semble freinée par l'impossibilité d'utiliser la force hydraulique de l'Orbe monopolisée par les métallurgistes jusqu'en 1882-1883.

Avant de développer les trois objets ci-dessus, voyons les quelques statistiques concernant les productions agricoles et industrielles que le secrétaire communal a eu la bonne idée de consigner dans le Registre des faits mémorables.

Vers 1865 on estime à environ 120 les personnes qui fabriquent des limes à Vallorbe. David Borloz en occupe une cinquantaine. La valeur de la production se serait élevée à 100'000 fr. Un artisan fabrique pour 1'000 fr. de limes avec 100 fr. d'acier.

En 1869 la fabrication des limes pour l'horlogerie a pris pendant les dernières années et notamment en 1869 une extension très considérable: elle a doublé depuis une dizaine d'années. « Aujourd'hui environ 120 ouvriers et ouvrières fabriquent 53'500 douzaines de limes valant 160'000 fr. Cette même année, les cloutiers, chaîniers et maréchaux de Vallorbe et leurs associés de Vaulion, Ballaigues, Premier et Jougne ont produit 8'500 q. valant 400'000 fr. ».



En 1872 les statistiques sont un peu plus complètes. La production et les ventes de la métallurgie lourde ne sont malheureusement pas chiffrées mais cette industrie doit vraisemblablement occuper le premier rang. La clouterie suit avec 275 cloutiers (110 à Vallorbe, 115 à Vaulion, Ballaigues et Premier, 50 à Jougne) et une production de 6'200 quintaux dont la valeur n'est pas indiquée mais qu'on peut estimer à 310'000 fr. Les 270 limeurs ont livré 84'500 douzaines valant 270'000 fr.

Le Registre de 1873 contient une statistique très complète de la production agricole et industrielle de Vallorbe. C'est malheureusement la dernière !

1. Produits de l'industrie métallurgique

16'500 q. de gros fers, de fers laminés	445'500 fr.
2530 q. d'outils agricoles	177'100 "
300 q. de chaînes	15'000 " 637'600 fr.

2. Clouterie

6000 q. fabriqués par 205 cloutiers (100 à Vallorbe, 70 à Vaulion, Ballaigues, Premier, 35 à Jougne)	300'000 fr.
---	-------------

3. Limes

277 ouvrières/ouvriers ont produit 96'500 douzaines	289'500 fr.
---	-------------

Les scieries de La Foulaz et de la commune ont produit 7'800 plots⁵⁵ valant 41'500 fr.

Les productions agricoles arrivent loin derrière mais il vaut la peine de les signaler:

Fromages	185 q.	13'875 fr.
Miel	109 q.	10'900 "
Beurre	38 q.	4'940 "

Le troupeau bovin comptait 370 vaches et une centaine de génisses.

⁵⁵ Ensemble des plateaux obtenus en sciant une grume et empilés après sciage, dans leur ordre d'origine de façon à reconstituer la grume.

Ouvrons ici une parenthèse pour signaler que bien des patrons d'entreprises conservent une activité agricole. Antoine Glardon est aussi accessoirement paysan, en tout cas avant 1869. Sa maison de la Grande Fin comprend en 1842 une écurie et une grange. Son fils David Louis achète en 1882 le domaine de Là Dernier avec sa ferme et son verger. Il y développe une pisciculture. En 1891 il acquiert l'étang du Verâtroz et la forêt environnante avec la source; là aussi il crée une pisciculture. Pierre-Isaac Grobet et son fils François-Louis possèdent un domaine agricole et élèvent des abeilles dont ils vendent le miel à Lausanne, Coppet et Genève⁵⁶. Ils exploitent aussi, en 1874-79, une pisciculture au lieu-dit Le Panier, près de La Raz.

Le déclin et la disparition de la clouterie forgée

Jusqu'à la fin des années 1870 la clouterie connaît encore une période faste. Quoique moins rémunératrice que la lime elle laisse plus de liberté à des artisans-agriculteurs soucieux de conserver une certaine indépendance. Elle conserve aussi son organisation du XVIII^e siècle, le travail à façon. Les marchands cloutiers, notamment les plus aisés d'entre eux, les Jaquet *Betôt*, sont avant tout d'habiles commerçants. Ils n'ont pas l'esprit industriel. Face à la concurrence de plus en plus forte de la clouterie mécanique ils ne chercheront pas à moderniser la clouterie vallorbière ni à l'orienter vers la fabrication des limes. Ils en avaient pourtant les moyens. En 1863, première année de la perception de l'impôt sur la fortune mobilière, les sept contribuables Jaquet *Betôt*, par ailleurs importants propriétaires fonciers, sont taxés sur une fortune de 236'000 fr. et figurent parmi les Vallorbiers les plus aisés. Lorsque la clouterie mécanique supplantera la clouterie forgée dans les années 1880 ils l'abandonneront pour se consacrer uniquement au négoce des fers et à la quincaillerie. Bien leur en a pris. Leur entreprise, après avoir fêté son tricentenaire en 1975 existe encore aujourd'hui (Jaquet SA)⁵⁷.

⁵⁶ P.-L. Pelet, *Tradition...* op.cit. p.22.

⁵⁷ L. Hubler, *La Maison Jaquet SA à Vallorbe. Ses origines et son activité*. UNIL-SSP, 1975. ACV.

Le dernier sursaut de la métallurgie ou la Révolution industrielle conservatrice

A Vallorbe, le recensement de 1831 nous a révélé l'existence de forges et affineries occupant ensemble une centaine d'ouvriers et utilisant la force hydraulique, abondante, pour actionner des martinets, des souffleries, etc. Le fer est importé de la Franche-Comté voisine car les mines locales sont trop pauvres et de qualité insuffisante⁵⁸. D'autre part par crainte d'une déforestation dommageable, la production de charbon de bois est pratiquement interdite sur territoire vaudois. Très appréciés pour leur qualité, les fers de Vallorbe s'écoulent principalement en Suisse romande, en Savoie et dans le Pays de Gex, tandis que les instruments aratoires (pelles, pioches, rateaux, coupe-foin, serpes, haches, tridents, faux, socs de charrue, etc) se vendent dans toute la Suisse. Mais malgré leur supériorité qualitative, les produits ne peuvent rivaliser sur le plan du prix avec les fers belges ou anglais, produits de la sidérurgie au coke. Sous la pression d'une telle concurrence, les affineries de Vallorbe (comme les autres concurrents suisses) travaillent dans des conditions difficiles⁵⁹.

En 1842, les huit maîtres de forges suisses, dont deux Vallorbiers, Jacques Reverchon et Lucien Vallotton, s'adressent à la Diète fédérale pour attirer son attention sur l'étau qui se referme sur eux⁶⁰. Ils ne sont pas entendus. Le Conseil d'Etat vaudois, soucieux de maintenir dans le canton une industrie qu'on appellerait aujourd'hui stratégique songe à la nationaliser. L'expert mandaté, Jean de Charpentier, directeur des salines de Bex conseille à l'Etat de ne pas se lancer à la légère dans une entreprise aussi aléatoire⁶¹. Le gouvernement suit cet avis. Les deux maîtres de forges vallorbiers qui considèrent la production de fer comme un honneur, persistent dans leur volonté de résister à la concurrence étrangère. Ils décident de suivre les progrès techniques de leurs concurrents et de moderniser leurs installations. La première

⁵⁸ *Encyclopédie du Pays de Vaud*, vol. 3, p.125. P.-L. Pelet, *Ressources minières et politique vaudoise 1798-1848*, Revue historique vaudoise 1970 p.81 à 129.

⁵⁹ Robert Jaccard, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*. Lausanne, 1959, p. 98-99.

⁶⁰ *Encyclopédie ill. du Pays de Vaud*, vol.3, *Les artisans de la prospérité*, p. 126.

⁶¹ *Encyclopédie ill. du Pays de Vaud*, vol.3, op.cit. p. 125.

conséquence directe de cette décision sera d'accélérer la concentration des forges de Vallorbe⁶².

Nous avons vu ci-dessus que des sidérurgistes comtois avaient vers 1800 repris les principales forges de Vallorbe. En 1831, leur héritier, Jaques Reverchon (1783-1860) les dirige mais deux Vallorbiers, Jacob et David Moïse Vallotton lui font concurrence.

En 1840, Lucien Vallotton (1816-1871) et son frère Louis, fils de Jacob Vallotton reprennent l'usine paternelle du Moûtier. Le coût d'une modernisation de la fabrique dépasse largement les moyens familiaux: un appel à des capitaux extérieurs s'avère nécessaire. Le 15 juillet 1843 la Société en commandite **Lucien Vallotton & Cie** est fondée⁶³. Lucien et Louis Vallotton apportent en tant que commandités-gérants 16'000 fr. Les dix-huit commanditaires, parmi lesquels un banquier, Marc Constançon d'Yverdon, un conseiller d'Etat, Auguste Jaquet, descendant d'Abraham Jaquet des Eterpaz, trois préfets, un pasteur, un médecin, des magistrats, des négociants, au total 18 personnes, versent 35'000 fr. Le fonds social s'élève donc à 51'000 fr. L'objet principal de la société (art. 2 du contrat) est la fabrication et le commerce des fers et des outils d'agriculture. Elle commence le 1^{er} juillet 1843 et sa durée est fixée à douze ans. Son siège social est à Vallorbe, au Moûtier.

La préoccupation suivante des frères Vallotton est de convaincre les autres affineurs de Vallorbe de rejoindre leur société. Le 19 juillet 1845, Lucien Vallotton, son frère Louis et Léon Reverchon-Vallotton (1813-1863) fils de Jaques, propriétaire des Eterpaz, constituent une nouvelle société en commandite par actions sous la raison sociale **Reverchon, Vallotton & Cie**. Elle acquiert en 1854-1855 des concessions de mines de fer aux Rondez près de Delémont et y construit un haut-fourneau. Le 11 juin 1856, elle reprend pour 68'000 fr. de Jacques et Léon Reverchon le solde des forges des Eterpaz et Là Dernier⁶⁴. L'usine du Moûtier et ses dépendances sont acquises le même jour pour

⁶² Robert Jaccard, op.cit. p.98.

⁶³ Actes du notaire Henri Vallotton à Vallorbe, ACV SC 37/91 minute 549 du 15 juillet 1843.

⁶⁴ Actes du notaire François Malherbe, de Chavornay, ACV Dnn 24/5 minute 1603.

35'000 fr.⁶⁵ ainsi que pour 13'408 fr. la scierie, le moulin et les forges de La Foulaz, propriété pour les 5/8 de Jacques Reverchon et pour 3/8 de Lucien Vallotton⁶⁶. La société devient ainsi la seule propriétaire des quatre principales forges-affineries de Vallorbe et peut dès lors jouer un rôle prépondérant dans la métallurgie vaudoise voire suisse. En 1859 la production de fer de la société atteint 25'000 q. et celle d'outils aratoires 3'000 q.

Le décès de Léon Reverchon en 1863 incite Lucien et Louis Vallotton et les commanditaires à transformer le 16 février 1864 la Société en commandite Reverchon, Vallotton & Cie en une société anonyme, la **Société des Usines de Vallorbe et des Rondez**⁶⁷, dotée d'un fonds social de 700'000 fr. On retrouve parmi les actionnaires la plupart des commanditaires de la société précédente. Selon l'art. 2 des statuts, elle a pour but la fabrication et le commerce des fers bruts et ouvrés, de la fonte de fer et de la sablerie. Son siège légal est à Vallorbe, aux Eterpaz. Elle est constituée pour une période de dix-sept années qui a commencé le 1^{er} juin 1863 et qui finira le 31 mai 1880⁶⁸.

Entre 1864 et 1875, son chiffre d'affaires varie entre 500'000 et 600'000 fr. La plus grande partie de la production des Rondez prend le chemin de Vallorbe pour y être affinée et transformée principalement en barres, barreaux, baguettes et rubans (15'000 à 20'000 q. par an) et pour une moindre partie (1'500 à 2'000 q. par an) en outils aratoires, en chaînes et en limes. Une septantaine d'ouvriers y travaillent, sans compter les bûcherons, charbonniers et charretiers. Aux Rondez environ 200 mineurs, fondeurs, bûcherons et charretiers exploitent les mines et le haut-fourneau. Elle est une des plus importantes des huit affineries

⁶⁵ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe. ACV SC 37/38 minute 105.

⁶⁶ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe. ACV SC 37/38 minute 106.

⁶⁷ En réalité, le nom de Vallorbe dans cette raison sociale s'écrivait Vallorbes avec un « s » final, comme c'était l'usage autrefois. C'est en 1884 que cette ancienne orthographe Vallorbe a été changée en Vallorbe. Dans cette publication, on a opté pour l'orthographe moderne.

⁶⁸ Registre des actes du notaire François Malherbe à Chavornay, ACV Dnn 24/6.

FAO 1864 no 20 du 6 mai. Le Conseil d'Etat autorise la SA le 11 mars 1864. BCU B 1334.

suisses. Le Jura bernois assure les trois quart de la production de fer brut et couvre ainsi le tiers des besoins de la Suisse⁶⁹.

Malheureusement, après 1870, le développement de la sidérurgie au coke et l'expansion du chemin de fer assurent la victoire des fers et des aciers français, allemands, belges et luxembourgeois. Dopées par l'essor de l'industrie métallurgique et des machines suisse, les importations de fers et d'acier s'accroissent de 92'000 q. en 1870 à 349'000 q. en 1885. La Société des Usines de Vallorbe et des Rondez ne peut plus résister à cette concurrence; son conseil d'administration conjointement avec sept actionnaires désignés par l'assemblée générale en opèrent la liquidation en 1882 et 1883⁷⁰. Nous ne possèdons plus les comptes de la Société mais nous pouvons estimer que ce ne fut pas une bonne affaire. Nous ne savons pas si les actionnaires ont obtenu le remboursement partiel ou intégral de leurs actions. Les ventes aux enchères des usines sises à Vallorbe des 26 août 1882 et 26 avril 1883 et celles de gré à gré rapportent 213'000 fr., soit le 49% environ de l'estimation fiscale. Le Bois des Clées est acheté 3'000 fr. par la Commune des Clées, la Montagne de la Petite Tèpe par la Commune du Lieu pour 22'950 fr. et la maison de Léon Reverchon à La Rochettaz pour 11'000 fr. par Louis Timothée Golay, fabricant de limes. Les liquidateurs des installations des Rondez (reprises par la société von Roll) n'ont pu obtenir que le 40% de l'estimation fiscale⁷¹. Le produit de ces ventes a, semble-t-il, servi prioritairement à rembourser des dettes.

On ne peut clore ce chapitre sans consacrer quelques lignes à Lucien Vallotton-Gillard. Cet industriel remarquable ne s'est pas occupé seulement de la métallurgie vallorbière. Comme on le verra ci-après (p.53), il s'investit beaucoup de 1859 à 1869 dans le sauvetage de

⁶⁹ *Statistique historique de la Suisse*, Chronos Verlag, Zurich, 1996, p. 612. ACV.

⁷⁰ Sur la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez, voir P.-F: Vallotton, op.cit.p.227. Voir aussi, pour sa liquidation la FOSC 1883 pp. 465, 914 et 950. Le dernier conseil d'administration était formé de MM. Marc Constançon, banquier à Yverdon, président, Auguste de Vos, propriétaire à Yverdon, vice-président, Edmond Tissot, banquier à Lausanne, Samuel Rochat, ingénieur à Lausanne, David Oguey, notaire à Orbe. Les 7 actionnaires désignés étaient MM. Ernest Correvon, François Laurent, Alphonse Vallotton, à Lausanne; Paul Cordey et Alfred Peter à Aubonne; William de Rham à Jouxtens-Mézery et Edouard Pillichody à Yverdon.

⁷¹ Article de E. Gehrig dans *Beiträge zur Geschichte der schweiz. Eisengiessereien*, Schaffhausen, 1960, ACV.

l'entreprise d'horlogerie Antoine Le Coultr au Sentier. Il a joué aussi un rôle actif dans la construction de la voie ferrée Morges-Yverdon et Eclépens-Vallorbe en 1866-1870. Il a même occupé de 1866 à 1871 le poste de sous-directeur de la Compagnie de l'Ouest-Suisse.

Ce chef d'entreprise doué et dynamique fut aussi un penseur en matière économique et sociale. En 1870 il écrit dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique* un article intitulé “Des questions à étudier avant de fonder une industrie” qui est un magistral cours d'économie d'entreprise qui n'a pas pris une ride jusqu'à ce jour. Pessimiste sur l'issue de la lutte entre le capital et le travail, craignant une prolétarisation des ouvriers, il propose, dans le même *Journal* en 1871, la participation du personnel aux bénéfices, la transparence dans les affaires, la création de conseils de prud'hommes pour régler les rapports entre patrons et ouvriers⁷².

L'éveil et l'essor de la lime

La lime de Vallorbe est étroitement liée à l'horlogerie tout au long du XIX^e siècle. Le puissant essor de l'industrie mécanique suisse après 1850 lui ouvrira également des débouchés importants. Mais comme presque toutes les industries du pays, celle de la lime cherchera très tôt à gagner des marchés étrangers en se faisant connaître dans les foires et les expositions internationales. Nous ne connaissons pas le pourcentage de la production qui est exporté mais on peut l'estimer, vers 1880, à plus de la moitié. En 1899, les trois plus grandes fabriques exportent le 90% de leur production.

L'horlogerie poursuit son développement. A Genève, le nombre de montres produites double entre 1815 et 1850. Les premières machines-outils y font leur apparition dès 1839. Cette croissance est plus nette encore dans le Jura vaudois et surtout dans le haut pays neuchâtelois puis dans le Jura bernois après 1830. Le canton de Neuchâtel supplante Genève comme centre de gravité de la production horlogère suisse. La récession de 1873 à 1890 oblige l'horlogerie jurassienne à se mécaniser

⁷² L. Vallotton-Gillard, *Etude sur la question sociale considérée au point de vue économique*, *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1871. BCU 2B 214.

et à concentrer le travail dans les fabriques. L'exportation absorbe la quasi totalité de la production, 500'000 montres par an au milieu du siècle, 7,3 millions en 1900⁷³. A Vallorbe, des artisans du fer entreprenants saisissent cette chance de pouvoir passer à une activité qui apparaît plus profitable, la fabrication des limes et outils d'horlogerie.

L'artisan limeur débutant peut se contenter d'une forge-atelier et d'un outillage composé de quelques enclumes à tailler, d'un étau, de quelques marteaux à tailler et d'une fournaise équipée d'un soufflet. La lime exige un coup de main pour la taille et l'art, secret, d'une trempe très dure. Chaque artisan maintient la plus stricte discréction sur l'enduit dont il enrobe ses limes (par exemple une bouillie de charbon et d'orge) avant de leur donner leur dureté définitive par une trempe à l'eau. Mais à cet effort technique s'ajoutent deux activités commerciales que le cloutier ne pratiquait pas : l'achat de la matière première et l'écoulement de la production non seulement en Suisse mais bientôt aussi à l'étranger. Même favorisée par la faiblesse des moyens nécessaires au départ, la fabrication et la commercialisation des limes nécessitent la formation d'une nouvelle classe d'entrepreneurs.

Son éclosion sera lente car le débutant doit en général apprendre le métier par lui-même. Ceux qui percent les premiers sont souvent d'anciens horlogers ou proches des milieux de la montre dont ils connaissent bien les besoins en outils. Ils s'inspirent aussi des méthodes de fabrication des montres, notamment la division du travail. La sélection est sévère et la concentration des entreprises assez rapide. De la vingtaine d'ateliers qui se créent à Vallorbe dans les années 1834-1850, sans compter les travailleurs/euses à domicile, seules quatre fabriques subsistent en 1885 avec quelques sous-traitants.

L'éveil de l'esprit d'entreprise a, semble-t-il, peu touché les pères fondateurs de l'industrie de la lime à Vallorbe. Nous avons pu déjà constater ci-dessus, grâce au recensement industriel de 1831-32, que leurs ateliers ne s'étaient pas développés depuis leur création et nous avons avancé quelques raisons qui pouvaient expliquer cette stagnation.

⁷³ J.-F. Bergier, *Naissance et croissance de la Suisse industrielle*, Editions Francke, Berne, 1974.

Dans les années 1830, trop âgés, routiniers, sans moyens financiers, ils ne sauront pas tous profiter de l'effet d'entraînement de l'horlogerie.

Pierre Abram Glardon (1769-1844) avait installé dès son arrivée à Vallorbe en 1796 son atelier au Faubourg. En 1821 il vend sa maison à son fils **Pierre Rodolphe David Glardon** (1800-1850). Celui-ci agrandit la maison du Faubourg en 1835. Des renseignements manquent également mais son testament⁷⁴ laisse entrevoir qu'il est demeuré un petit artisan peu fortuné. En effet, sur son lit de mort, le 30 octobre 1850, il lègue à sa femme Suzette née Matthey la moitié de la maison du Faubourg, l'étable avec une vache et une chèvre, "tous les outils servant à la fabrication des limes et le droit de faire usage des forges quand cela lui conviendra" et 400 fr. Les sept enfants héritent l'autre moitié de la maison. Sous la raison sociale **Veuve Glardon & Cie**, Suzette Glardon continue la fabrication de limes avec son fils David Henri Glardon (1821-1868). Au décès de ce dernier, ses six soeurs et sa veuve, Marie Suzanne née Grobety, poursuivent l'exploitation de la fabrique jusqu'en 1878 sous la raison sociale des **Hoirs de Rodolphe Glardon**. L'entreprise disparaît en 1878 et l'atelier est acheté par François Louis Golay, fabricant de limes. La maison brûle en 1883 en même temps qu'une partie du village.

Elie Paillard (1783-1868), beau-fils de Pierre Abram Glardon, avait acheté en 1823 une maison avec une forge au Faubourg⁷⁵. En 1841 il figure au nombre des membres du cercle industriel de Vallorbe⁷⁶. Les affaires semblent prospérer car en 1863 il est taxé sur une fortune mobilière de 25'000 fr. qu'il entreprend de faire fructifier en prêtant à des particuliers. Dans les actes du notaire Louis Magnenat, entre 1861 et 1866, ce ne sont pas moins de sept lettres de rente⁷⁷ totalisant 6'862 fr.

⁷⁴ Actes du notaire Henri Vallotton à Vallorbe, 1850. ACV SC 37/95.

⁷⁵ Registre du cadastre de Vallorbe 1817-1840 Fo 6 no 63. Estimation fiscale Fr.270 VD. ACV GF 277/1. Les héritiers d'Elie Paillard la vendent en 1870 à Auguste Bignens pour Fr. 1740.

⁷⁶ Archives du Cercle industriel de Vallorbe, 1841. Archives communales de Vallorbe.

⁷⁷ La lettre de rente est un contrat par lequel un emprunteur stipule un intérêt moyennant un capital que le prêteur s'interdit d'exiger, sauf les cas d'exception prévus par la loi et que le premier peut toujours rembourser, moyennant un avertissement préalable. Aucune lettre de rente ne peut être passée si l'emprunteur ne donne pour

qui sont enregistrées. A son décès, en 1868, il laisse à ses cinq filles une fortune mobilière de 35'000 fr.⁷⁸. La maison du Faubourg est vendue en 1870 pour 2'800 fr. La vente des terrains entre 1868 et 1870 rapporte 1'943 fr.⁷⁹.

Antoine Glardon (1813-1893), cloutier, sans lien de parenté avec Pierre Abram Glardon, épouse en 1839 une des filles d'Elie Paillard, Marguerite Sylvie. Il apprend probablement le métier de limeur à ce moment-là et devient peut-être l'associé de son beau-père. En 1841-1842 il construit une maison avec une forge à la Grande Fin. Vers 1869, avec son fils **David**, il fonde la fabrique de limes Antoine Glardon-Paillard et construit un atelier à La Petite Fin. Nous en retracerons l'histoire dans le Chapitre 2 ci-après.

Mais, dans les années 1830, le démarrage de l'industrie de la lime vient essentiellement de deux nouvelles entreprises.

Pierre-Isaac Grobet (1786-1864) fonde en 1834 avec son fils **François Louis** (1815-1894) la fabrique de limes et d'outils « F.-L. Grobet »⁸⁰. Ardens chasseurs et tireurs selon P.-F. Vallotton, ils choisissent comme marques de fabrique le lièvre courant et le pistolet. François Louis construit en 1836, dit la tradition, une machine à tailler les limes qui reproduit le bras de l'ouvrier qui frappe le ciseau. Elle représente un progrès notable par rapport aux procédés traditionnels⁸¹. Les affaires semblent prospérer et vers 1840 l'entreprise exporte déjà une partie de sa production⁸².

François Louis Grobet achète en 1864 à Fréderich Glardon deux maisons, dont une avec un atelier, à la Rue à la Gagne (aujourd'hui Rue

sûreté des hypothèques en immeubles (art. 1395 du Code civil du canton de Vaud de 1819).

⁷⁸ Homologation d'assignat du 7 mai 1869. Archives de la Justice de Paix du cercle de Vallorbe.

⁷⁹ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe, ACV SC 18/167 et 168.

⁸⁰ Dans la FOSC du 23 août 1892 p. 740 no 5961 Grobet Frères font enregistrer l'emballage d'origine de leurs limes sur lequel figure à côté de la raison sociale et du lièvre courant, l'indication "maison fondée en 1834".

⁸¹ P.-L. Pelet, *Tradition...* op.cit.p.22.

⁸² P.-L. Pelet, *Tradition...* op.cit.p.21-22.

de l'Orbe) et à la Grande Fin pour 10'000 fr. payés comptant⁸³. En 1870 il acquiert pour 1980 fr. à La Raz une forge avec un droit d'eau sur un ruisseau et pour en contrôler les sources, deux terrains au Vivier et au Panier pour 880 fr.⁸⁴.

La fabrique de limes et d'outils **F. L. Grobet** regroupe partiellement dès 1879 la production au Faubourg dans l'usine de l'ancienne Société ouvrière. Mais en 1882 déjà, elle est transférée au Moûtier. L'immeuble du Faubourg sera victime de l'incendie du village en 1883.

En 1883 F. L. Grobet donne procuration à son fils Jules-Frédéric (1844-1890) et à son petit-fils Jules François Henri⁸⁵. Un deuxième petit-fils, David Adrien la reçoit en 1886⁸⁶.

Mais l'homme qui va donner la vigoureuse impulsion à l'industrie de la lime à Vallorbe s'appelle **David Borloz** (1814-1884).

P.-F. Vallotton en fait l'éloge dans son livre sur Vallorbe déjà mentionné, écrit vers 1870: "il était réservé à David Borloz de donner un élan considérable à la fabrication des limes et d'en faire une grande industrie⁸⁷. Celui qui (...) a connu la situation plus que modeste de David Borloz, en 1835, et qui le voit aujourd'hui à la tête de plusieurs grands ateliers, ne peut qu'éprouver un sentiment d'admiration pour cet homme habile et estimable. Par son activité, sa persévérance et son savoir-faire, il a su en trente ans apprendre un art difficile, développer une fabrication et rendre un immense service à notre village en fournissant un travail lucratif à plus de 50 ouvriers".

David Borloz n'est pas vallorbier d'origine mais descend d'un fromager immigré d'Ormont-Dessous dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁸⁸.

⁸³ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe. ACV S 37/41 minute 1299 du 8 mars 1864.

⁸⁴ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe. ACV S 18/168 minutes 2282 du 2 avril 1870 et 2328, 2330 et 2374 du 7 juin 1870.

⁸⁵ FOSC 10.3.1883 p. 315. Une procuration est aussi octroyée à Jules Louis Frédéric Jaillet.

⁸⁶ FOSC 9.12.1886 p. 792.

⁸⁷ P.-F. Vallotton, op.cit. p.44 et 228.

⁸⁸ L. Hubler op.cit. p.388.

Après avoir été cloutier (il figure parmi les signataires du mémoire des cloutiers de 1831) puis en 1836 l'associé de Pierre-Isaac Grobet et de son fils François Louis, il crée en 1839 ses propres ateliers. Il y introduit la division du travail où l'outillage, les divers procédés de fabrication, etc. sont grandement améliorés. Comme marque de fabrique il adopte un épis, symbole des labours et des récoltes.

En 1848 il épouse Julie Victoire Golay (1828-1907) du Chenit et devient par alliance beau-frère de deux autres fabricants de limes vallorbiens, **François Louis Golay** (1834-1883) et **Jules Leresche-Golay** (1829-1878), ainsi que neveu d'Antoine Le Coultre (1803-1881), fabricant de pignons au Sentier et fondateur de l'importante manufacture d'horlogerie. Ces relations familiales avec l'horlogerie de la Vallée sont sources de profit mais aussi de risques financiers. En 1859, lorsque l'entreprise Antoine Le Coultre et fils est, à la suite d'une mauvaise gestion commerciale, au bord de la ruine, David Borloz se porte caution de son oncle auprès de la Banque cantonale vaudoise et il le met en relation avec Lucien Vallotton, directeur des forges de Vallorbe. Celui-ci va sauver la fabrique en la transformant en société en commandite par actions, en trouvant des actionnaires (dont l'Etat de Vaud) et en assurant la présidence du Comité de surveillance de 1859 à 1869. David Borloz y investit près de 30'000 fr. sous forme d'actions et de prêts qui lui sont remboursés en 1869 lorsque Antoine Le Coultre et son associé, revenus à meilleure fortune, rachètent les actions et règlent les créances⁸⁹.

En 1870, David Borloz, vraisemblablement à l'étroit dans ses premiers ateliers du Faubourg achète un terrain à la Rue Dessus⁹⁰. Il y ouvre en 1872 la première véritable usine de limes à Vallorbe. Elle comprend deux logements, une forge, deux étages d'ateliers, des caves et un dépôt pour le charbon. Le bâtiment, transformé en locatif, existe encore aujourd'hui. A La Ville (Grandes Forges), David Borloz possède une

⁸⁹ François Jequier avec la collaboration de Chantal Schindler-Pittet. *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e - XX^e siècles)* . BHV no 73, Lausanne 1983. Cet ouvrage relate d'une manière exhaustive, grâce à la richesse des archives, l'histoire de la manufacture d'horlogerie Le Coultre au Sentier, des origines à 1948.

⁹⁰ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe. ACV SC 18/168 minute 2329. Vente de Julie Roy-Matthey pour 8'800 fr.

maison, des dépendances et une forge, équipée de la force hydraulique, achetées aux Lancey en 1877.

En 1883, il donne procuration à son fils Frédéric (1861-1930) et à son beau-fils Alfred Noguet (1851-1925) de Genève et Borex⁹¹. C'est ce dernier qui, en fait, dirige l'entreprise après le décès de son fondateur en 1884.

A l'Exposition universelle de Paris en 1856, David Borloz et ses beaux-frères Golay et Leresche sont les premiers limeurs vallorbiers à obtenir des médailles.

Jules Leresche-Golay, beau-frère de David Borloz, s'établit dès 1858 à la Grand'Rue. Seul limeur vallorbier à participer à l'Exposition universelle de Paris en 1867, il y reçoit une médaille de bronze⁹². En 1874, il transfert son domicile et sa fabrique à Vaulion où la commune lui accorde un droit de superficie et participe à la fondation, le 1^{er} mai 1874, de la Société en commandite par actions Jules Leresche-Golay et Cie. Les affaires n'ont pas été bonnes, semble-t-il⁹³, car le 10 mai 1878 l'assemblée générale de la société décide sa dissolution et la vente aux enchères de l'entreprise (sans la raison sociale et les marques de fabrique qui sont détruites). Grâce à l'entremise de la commune, la fabrique est achetée par la Société ouvrière coopérative de Vaulion fondée le 10 octobre 1878 par Isidore Hierholtz, de Colmar, réfugié en Suisse après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne en 1871 et huit ouvriers limeurs de la précédente entreprise. Le capital social est de 18'000 fr. divisé en 18 actions de 1'000 fr. C'est juridiquement une société anonyme, le droit vaudois ne connaissant pas la société coopérative. Le seul élément coopératif réside dans la limitation à la propriété d'une action par actionnaire. Le prix d'achat se monte à 25'001 fr. dont 10'001 fr. pour le bâtiment et 15'000 fr. pour les biens meubles (dont 2'800 fr. pour huit machines à tailler). Vaulion lui prête 14'000 fr. garantis par les actionnaires et lui vend le terrain pour 480 fr. Malheureusement en juin 1888 un incendie ravage la fabrique obligeant la société à vendre aux enchères les ruines du bâtiment et les quelques

⁹¹ FOSC 10.3.1883 p.308.

⁹² ACV Dossier KXIIe 18, Expositions diverses.

⁹³ Guy Le Comte, *Vaulion, au fil de sa mémoire*, Vaulion, 1997. p. 111.

machines et marchandises retirées des décombres. Henri Olivier Goy les obtient pour 2'965 fr.⁹⁴. Ce coup du sort ne tue pas l'industrie de la lime à Vaulion. La Société ouvrière renaît de ses cendres - elle emploie 17 personnes en 1887⁹⁵ - et perdure à Vaulion sous d'autres raisons sociales jusqu'au milieu du XX^e siècle.

François Louis Golay, autre beau-frère de David Borloz, est implanté en 1870 aux Jurats sur le Ruz-Rouge (ancien atelier de l'artiste balancier David Glardon (1761-1835)). En 1878 il acquiert la maison Glardon au Faubourg (voir ci-dessus) peut-être pour y transférer son atelier. A sa mort en 1883, son fils Louis Timothée Golay-Grobet (1860-1939) lui succède⁹⁶. La maison du Faubourg ayant été victime de l'incendie de Vallorbe en 1883, il achète la même année l'ancienne maison de Léon Reverchon sise à La Rochettaz aux Eterpaz.

La **Société ouvrière de Vallorbe** fut fondée le 14 avril 1869⁹⁷ par une douzaine d'ouvriers qui cherchent à échapper à l'emprise des fabricants de limes. Pierre-François Vallotton qualifie les fondateurs, Louis Agassis, Benjamin Clément et Jules Grobety, de courageux⁹⁸! En butte à l'hostilité des patrons, aux difficultés de la gestion collective, à la jalousie des autres ouvriers, elle ne parvient pas à prendre une place importante sur le marché. Le 21 septembre 1871, constituée en nom collectif, elle emprunte 3'000 fr. à la Caisse hypothécaire d'amortissement du canton de Vaud. Les associés Louis Agassis, Louis Benjamin Clément et Jules Grobety se déclarent solidairement responsables du remboursement de l'emprunt. Celui-ci est garanti par l'immeuble ainsi décrit: Au Faubourg, usine neuve comprenant deux chambres et atelier au rez; un grand atelier occupant tout le 2^e étage;

⁹⁴ Actes du notaire César Emile Bonard, à Vallorbe. ACV Dnn 5/1, minutes 33, 38, 94, 109, 110, 119, 120.

⁹⁵ Recensement fédéral des fabriques. Chiffre cité dans R. Jaccard *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, IRL 1959 p. 160.

⁹⁶ FOSC 30.3.1883 p. 547.

⁹⁷ Actes du notaire César Emile Bonard à Vallorbe citant le notaire Louis Spengler. ACV Dnn 5/2 .

⁹⁸ P.-F. Vallotton op.cit. p. 228.

forge, cave et un 3^e atelier sous le rez-de-chaussée: un charbonnier et un bûcher adjacents; des places et des prés⁹⁹.

En février 1879, les héritiers du fondateur Grobéty, décédé, demandent le remboursement de sa part dans la société. Jean François Agassis, gérant, qui “n'a jamais rendu de comptes réguliers qui n'aient pu être approuvés par ses associés” est sommé par le Tribunal de district de les présenter rapidement¹⁰⁰. Il préfère renoncer à demeurer gérant et décide avec l'autre associé Louis Benjamin Clément de dissoudre la société et de vendre ses immeubles sis au Faubourg comprenant les ateliers, forge et charbonnier, avec l'outillage, les stocks de limes et d'acier. M. Louis Martin, huissier de la Justice de Paix de Vallorbe, capitaine, est chargé de la liquidation. Le 29 mars 1879, tous les biens de la Société ouvrière sont acquis par la fabrique de limes F.-L. Grobet pour le prix de Fr.33'500. Mme Lina Grobéty, veuve du fondateur Jules Grobéty, tutrice de ses enfants, participe à l'acte de vente¹⁰¹.

La Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) du 28 mars 1883 précise que François-Louis Grobet est depuis 1879 le seul chef de la Société ouvrière, fabrique de limes et d'outils d'acier. Henri Grobet et Jules-Frédéric Jaillet et en 1886 Adrien Grobet, reçoivent la procuration (FOSC 9 décembre 1886). Ces procurations seront radiées en 1891 en même temps que les radiations des raisons sociales F.-L. Grobet et Société ouvrière (FOSC 25 février 1891).

Cette liste n'est pas exhaustive; elle ne comprend que les fabriques et ateliers de limes d'une certaine importance. P.-F. Vallotton en cite d'autres¹⁰²: Truan, chasseur, et ses fils, David Grobet *villau* et son associé Félix Falcy et Louis Glardon *à la mia*.

⁹⁹ Actes du notaire Louis Magnenat à Vallorbe, ACV SC 18/169 minute 2622 du 25 septembre 1871.

¹⁰⁰ Actes du notaire César Emile Bonard, à Vallorbe. ACV Dnn 5/1, minutes 192 et 215.

¹⁰¹ Actes du notaire Jules Spengler, à Vallorbe. Vol.12. Minute 4674. ACV SC 18/262. Sont annexés : l'autorisation de la Justice de Paix de Vallorbe donnée à Mme Lina Grobéty-Matthey de participer à l'acte de vente et la copie d'un acte du notaire César E. Bonard à Vallorbe organisant le mode de liquidation de la Société ouvrière.

¹⁰² P.-F. Vallotton op.cit. p. 43.

Les autres centres de fabrication de limes ou d'outils d'horlogerie

Relevons encore que Vallorbe n'est pas le seul endroit en Suisse où l'on fabrique des limes et des outils d'horlogerie. C'est même probablement dans les régions horlogères que cette industrie a pris naissance. Vers 1850, des limes et des burins pour horlogers sont taillés à la main dans de petits établissements, en particulier à Sainte-Croix, à Bullet, à Ballaigues et au Séchey (commune du Lieu), mais il s'agit là d'une production faible et peu diversifiée.

Dans le Val de Travers (canton de Neuchâtel), une vingtaine de fabriques employant ensemble entre 300 et 400 ouvriers s'adonnent à la fabrication d'outils, plus perfectionnés qu'à Vallorbe, ainsi que de tours. Couvet est le centre de cette activité. La production annuelle, estimée à 810'000 frs. est principalement exportée vers les Etats-Unis. Le jury de l'Exposition universelle de Paris de 1867 visite Couvet. Ses fabricants sont récompensés par une médaille d'argent. A Genève, deux fabriques d'outils de précision, Baumel & fils et S.Vautier & fils à Carouge, sont aussi médaillés d'argent¹⁰³. Ces fabriques évolueront plus tard vers l'industrie des machines de précision (p.ex. Dubied à Couvet). En Suisse alémanique, le centre de fabrication de limes le plus important est Winterthur.

Les limes, les burins, les échoppes, etc. de Vallorbe jouissent d'une excellente réputation dans les centres horlogers de Genève et de l'arc jurassien. Il s'en exporte certainement déjà, en Europe notamment. Ces instruments de précision s'appliquent aussi aux travaux du bijoutier et du dentiste. Seule la maison Grobet produit aussi des limes de quincaillerie et de grosse mécanique (marque: le pistolet).

Dès 1850, des machines à tailler les limes, construites en Suisse ou importées, apparaissent sur le marché. Elles sont encore actionnées par les ouvriers; la force hydraulique n'est utilisée par quelques limeurs que pour la meulerie. Même si elles ne donnent pas entière satisfaction, elles provoquent déjà une certaine concentration de la production dans une douzaine d'ateliers d'importance inégale.

¹⁰³ Dossier Expositions diverses ACV K XII e 18.

Signalons enfin que c'est à Vallorbe que l'on met au point la "raclette", une sorte de râpe qui taille sous pression, puis la première machine à tailler réellement utilisable: un marteau de poids variable frappant un ciseau amovible et réglable (voir ci-dessous). On n'a jamais cherché, à Vallorbe, à mouler des limes comme en Angleterre au XVIII^e siècle¹⁰⁴.

Les conditions de travail

La lime va profondément modifier les conditions de travail. L'artisan indépendant devient un salarié. L'élaboration d'une lime se prête à la division du travail. Chaque lime passe en effet des mains du forgeron à celles de l'ébaucheur, du tailleur, du trempeur, du finisseur et de l'emballeur. Certaines étapes, notamment la taille et l'emballage peuvent être faites par des femmes. Cette "prolétarisation" ne se fera que progressivement. La plupart des ouvriers possèdent encore au moins une part de maison et un jardin, voire une ou deux vaches et des champs. Comme ils consacrent plus de temps en été qu'en hiver à cette activité agricole, leur présence à l'usine varie en fonction de la saison. D'autres, surtout les femmes, travaillent à domicile. Tous ne travaillent donc pas à plein temps. Ce n'est que dans les années huitante, lorsque les fabriques se concentrent et s'installent au bord de l'Orbe, que la mécanisation généralise le travail en atelier. Mais jusqu'en 1899, il n'y a pas d'heures d'entrée et de sortie fixes. Chacun peut aussi bien commencer à travailler à 5 heures du matin et finir à 8 heures du soir¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Pelet P.-L. *La fonderie de fer en Suisse romande au XIXe siècle* dans *Beiträge zur Geschichte der scheizerischen Eisengiessereien*, Schaffhausen, 1960, p.45-85. ACV.

¹⁰⁵ Plaquette éditée pour le *Cinquantenaire des Usines métallurgiques de Vallorbe 1899-1949*, p.5.

1882-1892 : la révolution industrielle dans l'industrie de la lime

La liquidation de la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez

Nous avons vu ci-dessus que la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez, victime de la concurrence insurmontable des sidérurgistes européens, décide en 1882 d'entrer en liquidation et de vendre, notamment, toutes ses usines de Vallorbe¹⁰⁶.

L'implantation des fabriques au bord de l'Orbe et l'utilisation de sa force motrice

Comme des bernard-l'hermite, les fabricants de limes vont se loger dans les coquilles de la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez qui se vident¹⁰⁷.

F. L.Grobet réussit à mettre la main sur l'usine du Moûtier le 29 avril 1882 déjà, c'est-à-dire avant l'ouverture des enchères fixée au 26 août, pour la somme de 50'000 fr.¹⁰⁸

L'usine de Là Dernier, sur un affluent de l'Orbe, éloignée du village et vétuste n'intéresse pas les limeurs. Elle est acquise (sans les machines, meubles, etc) le 31 octobre 1883 par Jean-Marie Chaulmontet, chef de gare, pour 58'000 fr. Il vend les bâtiments le 31 juillet 1884 à Joseph Jolicard, ingénieur à Lyon, pour 66'000 fr.¹⁰⁹ mais conserve les terrains et les droits d'eau. Utilisés comme entrepôts par une société de Lyon, ils connaissent plusieurs propriétaires avant d'être acquis le 10 juillet 1891 par Alfred Noguet-Borloz pour 56'872 fr.

Le domaine agricole de Là Dernier avec la ferme et l'atelier de meulerie est acheté pour 10'000 fr. par David Glardon-Jaquet le 29 novembre

¹⁰⁶ Texte manuscrit annonçant la vente par la Société des usines de Vallorbe et des Rondez de ses usines situées dans le canton de Vaud, à Vallorbe, Hôtel de Genève, le 26 août 1882 dès 10 h. Archives Glardon, Vallorbe.

¹⁰⁷ P.-L. Pelet,*Tradition*, op.cit. p.23.

¹⁰⁸ P.-L. Pelet.*Tradition* , op.cit. p.24.

¹⁰⁹ Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe. ACV Dnn 21/3, minute 724 du 31 juillet 1884.

1882. Marius Chaulmontet en acquiert aussi une partie pour 7'000 fr. le même jour.

La Foulaz est tout d'abord achetée le 26 mai 1883 pour 30'000 fr. par Jules Jérémie Rochat, député, des Charbonnières. Il y exploite une scierie et semble-t-il un atelier de limes. David Glardon-Jaquet au nom d'Antoine Glardon-Paillard l'acquiert pour 38'000 fr. le 5 mars 1892 et y déplacera ses ateliers de la Petite Fin. Nous suivrons les pérégrinations de cet aménagement dans le deuxième chapitre de l'étude.

Les forges des Eterpaz et les machines, outils et meubles de l'usine de Là Dernier sont reprises le 2 février 1884 pour 75'000 frs. par Jean Leresche-Bourgeois à Ballaigues et William Barbey à Valeyres-sous-Rances¹¹⁰. Ils y poursuivront la fabrication d'objets de maréchalerie, d'outils aratoires et de couteaux.

C'est pendant cette décennie 1882-1892, qui voit le déplacement des fabriques vers l'Orbe (ou un affluent important pour Là Dernier) afin d'utiliser sa force motrice, que l'industrie de la lime vit sa révolution industrielle.

Ce transfert consacre en effet une rupture technique, économique et sociale par rapport aux systèmes de production, de financement, de direction, d'emploi antérieurs. Les patrons-propriétaires des fabriques de limes en sont-ils conscients ? Sont-ils préparés psychologiquement, juridiquement, techniquement, financièrement, à affronter les conséquences de cette mutation ? Pas tous, nous le verrons ci-après.

Si l'achat des usines à un prix sans doute avantageux (les acheteurs ne se sont pas pressés aux deux ventes aux enchères!) a pu être encore en grande partie autofinancé, leur transformation coûte cher. La plupart des bâtiments sont inadaptés à la production de limes et d'outils d'horlogerie. Certains sont même inadaptables et doivent être démolis et reconstruits (une partie de La Foulaz p.ex.). Les installations

¹¹⁰ Actes du notaire César Emile Bonard à Vallorbe. ACV Dnn 5/5 minute 1905 du 2 février 1885. Pour financer cet achat, Jean Leresche emprunte avec le consentement de W. Barbey, 32'000 fr. à la Banque Hoirs de Sigismond Marcel à Lausanne, 5'000 fr. à Eugène Rochaz à Romairmôtier et 5'000 fr. à Lucien Candaux à Premier (minutes 1906, 2002 et 2006).

hydrauliques présentent des valeurs inégales. Des roues équipent encore la Foulaz et Là Dernier. Il faut les remplacer rapidement par des turbines.

Les coûts de l'adaptation et de la modernisation atteignent 120'000 fr. à La Foulaz¹¹¹ et dépassent vraisemblablement 100'000 fr. pour le Moûtier¹¹². Alfred Noguet-Borloz effectue peu de travaux à Là Dernier qui conserve jusqu'à la fusion un caractère plutôt vétuste. L'autofinancement n'est plus possible et les trois fabricants doivent recourir aux banques et/ou à des particuliers.

A cette époque toutes les fabriques de limes ont la forme juridique d'une raison individuelle. Le patron-propriétaire assume l'entièvre responsabilité de l'entreprise. Cette forme ne tarde pas à se révéler rapidement inadéquate, voire préjudiciable à l'entreprise face à l'ampleur et à la complexité des tâches nouvelles.

Des événements coïncident avec cette mutation: les décès des "refondateurs" de l'industrie limière dans les années 1830. David Borloz meurt en 1884, Jules-Frédéric Grobet en 1890, son père François-Louis le suit en 1894, Antoine Glardon décède en 1893. Ces disparitions posent partout des problèmes de succession.

Leurs successeurs trouvent, parfois avec peine, la solution aux problèmes du financement, d'organisation et de succession dans la transformation de l'entreprise individuelle en société. Les héritiers de David Borloz et d'Antoine Glardon choisissent la société en nom collectif; les frères Grobet, dans une première phase aussi (Grobet Frères), mais, plus ouverts à la modernité, préféreront la société anonyme.

¹¹¹ Compte des travaux et fournitures faits à l'Usine de La Foulaz, par Paul Auberjonois ingénieur, en date du 11 mars 1895. Archives Glardon, Vallorbe.

¹¹² Grobet Frères empruntent 140'000 fr. le 14 juillet 1887 auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

La concentration des entreprises

L'extension progressive du machinisme et la concurrence toujours plus vive accélère le mouvement de concentration entamé au milieu des années 1870. En 1887, il ne reste que quatre entreprises qui soient soumises à la Loi fédérale sur les fabriques. La statistique fédérale indique que les trois premières fabriques ci-dessus utilisent la force hydraulique. C'est vrai pour ce qui concerne la meulerie. Mais la fabrique Grobet, la seule à être implantée sur l'Orbe, au Moûtier, en 1887, l'utilise pour actionner les machines à tailler.

Elles emploient le personnel suivant¹¹³ :

	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans	Total
Antoine Glardon-Paillard	59	81	3 garçons 1 fille	144
Jules-Frédéric Grobet	69	31		100
Borloz et Noguet-Borloz	63	20	1 fille	84
Union ouvrière (Grobet)	<u>12</u>	<u>5</u>		<u>17</u>
Total	203	137	5	345

Mentionnons encore deux autres entreprises vallorbières qui figurent dans cette statistique:

- Leresche & Cie, aux Eterpaz, fabrique d'outils aratoires, avec 26 personnes. Cette entreprise dispose d'une force hydraulique de 200 CV que lui fournit l'Orbe. Sous l'impulsion de son propriétaire Jean Leresche-Bourgeois (1842-1909) elle va prendre de l'importance dans les années 1890. Elle occupe à ce moment-là entre 50 et 65 ouvriers¹¹⁴.

¹¹³ Statistique citée dans R. Jaccard, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud - Etude d'histoire économique*, IRL 1959.op.cit. p. 160 et 164.

¹¹⁴ J. Combe, *Vallorbe*, dans Feuille d'utilité publique No 18, 1893, p. 7-9.

A côté de la traditionnelle production d'outils aratoires et de chaînes viennent s'ajouter un atelier de menuiserie et de charonnage qui livre des voitures pour l'armée, une fabrique de clous de cheval équipée de machines à forger et à appointer, une coutellerie dont le produit "phare" est le couteau fédéral adopté par l'armée.

- Les Hoirs d'Aimé Vallotton, à La Ville, fabrique de chaînes et de clous, avec 24 personnes.

En 1893, Jean Combe, médecin-vétérinaire à Vallorbe, lors d'une conférence prononcée devant la Société vaudoise d'utilité publique¹¹⁵ estime à 8 à 900'000 fr. le chiffre d'affaires des fabriques de limes. La production des Forges de Vallorbe aux Eterpaz se monterait à 630 q. d'outils divers (pelles, piochards, serpes, haches, tridents, socs de charrue, couteau militaire, etc.). Il n'en indique pas la valeur. La clouterie n'occuperait qu'une dizaine de personnes dont la plupart ne travaillent que l'hiver.

Le changement du statut juridique des fabriques de limes et le financement de la Révolution industrielle

Antoine Glardon-Paillard. Voir ci-après le chapitre 3.

David Borloz.

David Borloz meurt en 1884. Son fils Frédéric (1861-1930) et son beau-fils Alfred Noguet-Borloz (1851-1925) qui avaient la procuration depuis 1883, créent alors une société en nom collectif **Borloz et Noguet-Borloz successeurs de David Borloz** qui commence le 1^{er} août 1884. Genre de commerce: fabrique des limes et d'outils d'horlogerie.

David Borloz avait joué un rôle de pionnier dans l'industrie des limes de Vallorbe. Dans les années 1870, son entreprise établie dans ses nouveaux locaux de la Rue-Dessus domine le marché. Nous avons vu ci-dessus que vers 1880 David Borloz possède la seconde fortune immobilière de Vallorbe après Marius Chaulmontet, chef de gare¹¹⁶.

¹¹⁵ J. Combe, *Vallorbe* -op.cit. p. 7.

¹¹⁶ Vallorbe. Cadastre B et F 1840-1879. Répertoire. ACV GF 277/7.

Puis commence un lent déclin. La mort du fondateur en 1884 pose des problèmes de succession. Son fils Frédéric hérite l'ensemble des fabriques mais ne semble pas intéressé à les diriger. Son beau-fils Alfred Noguet, qui reprend la direction de l'entreprise, est un technicien, un inventeur de machines mais pas un homme d'affaires¹¹⁷. Le 19 décembre 1884, Frédéric Borloz vend à son beau-frère la moitié des bâtiments des fabriques de limes de la Rue-Dessus et de la Ville estimés à 70'400 fr.¹¹⁸. Le 10 juillet 1891, nous l'avons vu ci-dessus, Alfred Noguet-Borloz achète l'usine de Là Dernier¹¹⁹. Une gardance de dams¹²⁰ du 10 juillet 1891 de 50'000 fr. en faveur de la BCV et garantie par des immeubles, montre que Alfred Noguet-Borloz dispose de la signature individuelle¹²¹ et qu'il est le seul propriétaire de Là Dernier.

F. L. Grobet

L'entreprise est d'abord dirigée par François-Louis Grobet (1815-1894) fils de Pierre-Isaac Grobet, fondateur de la fabrique en 1834. En 1883, il donne procuration à son fils Jules-Frédéric Grobet (1844-1890), député au Grand Conseil vaudois depuis 1879, à son petit-fils Jules François Henri Grobet et à Jules-Louis Frédéric Jaillet¹²². Un deuxième petit-fils, David Adrien Grobet la recevra en 1886¹²³.

Le 29 mars 1879, F.-L. Grobet reprend tous les biens de la Société ouvrière en liquidation (voir ci-dessus).

Le 29 avril 1882, la fabrique F.-L. Grobet achète à la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez en liquidation son usine du Moûtier. Son représentant, Jules Frédéric Grobet, paie le prix d'achat de

¹¹⁷ Selon M. P.-L. Pelet: entretien du 10 mai 2002.

¹¹⁸ Vallorbe. Cadastre B et F 1879-1892. Fo 568 ACV GF 277/9.

¹¹⁹ Vallorbe. Cadastre B et F 1879-1892 Fo 908. ACV GF 277/12.

¹²⁰ La gardance de dams est le contrat par lequel une personne constitue des hypothèques en faveur d'une autre, pour la garantir des pertes qu'elle pourrait éprouver par suite d'un engagement contracté, ou d'un danger imminent auquel elle se trouverait exposée par le fait de la première. Loi vaudoise sur les actes hypothécaires du 28 mai 1824, Section VI. Dam vient du latin *damnum* qui signifie perte, préjudice, dommage.

¹²¹ Vallorbe. Onglet des hypothèques. vol.2 No 210. Registre foncier, Orbe.

¹²² FOSC 10.3.1883 p.315.

¹²³ FOSC 9.12.1886 p.792.

Fr.50'000 au moyen d'un chèque tiré à vue sur la Maison de banque Hoirs de Sigismond Marcel à Lausanne. L'entrée en jouissance est fixée dans la première quinzaine de mai 1882¹²⁴.

Jules Frédéric Grobet meurt le 20 février 1890. Les raisons sociales F. L. Grobet et Société ouvrière sont radiées le 25 février 1891. Par testament olographe homologué le 7 mars 1890, il institue ses trois fils Jules François Henri (1864-1930), David Adrien (1867-1951) et Félix Georges Samuel (1878-1950) comme seuls héritiers de l'entreprise et de ses marques de fabrique. Le 20 février 1891 ils fondent la société en nom collectif **Grobet frères**, fabrique de limes et outils en acier (elle commence en fait le 1^{er} janvier 1891)¹²⁵. Pour Henri et Adrien, âgés de 26 et 23 ans et qui ont seuls la signature sociale, la responsabilité est lourde. La modernisation de la vieille usine du Moûtier achetée en 1882 n'est pas achevée et la concurrence se fait plus rude. Mais les deux frères ont reçu une bonne formation technique et commerciale. Il savent aussi cultiver leurs relations politiques dans le parti radical et militaires parmi les carabiniers, l'arme préférée des Vallorbiers¹²⁶.

¹²⁴ Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe 1881-1891. vol.1 No 235 29.04.1892 ACV Dn 21/1.

¹²⁵ Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe 1881-1901 col.6 No 1785.24.3.1891. FOSC 25.2.1891.

¹²⁶ Henri Grobet reçoit une excellente formation scolaire à l'Ecole industrielle cantonale de Lausanne (1877-1880) puis commerciale et pratique à Bâle et à New-York (1880-1883). De retour à Vallorbe il entre dans l'entreprise familiale en 1890, à la mort de son père. En 1897 il participe à la fondation des Usines métallurgiques Grobet SA et en devient un des directeurs. En 1899 il entre au Conseil d'administration des UMV qu'il quitte en 1902 déjà pour y revenir en 1919 jusqu'en 1930. Il représente les UMV et voyage en Russie, aux Etats-Unis, en Europe orientale. Il siège à la Chambre vaudoise du commerce et au Comité de la société suisse des fabricants d'articles métallurgiques. En 1914 il dirige la délégation suisse à Londres pour négocier les échanges commerciaux avec le Royaume-Uni. De 1915 à 1920 il est directeur général de la Société suisse de surveillance (SSS). Sa carrière politique est brillante. Membre du parti radical, il siège au conseil communal de Vallorbe de 1885 à 1905 (Président en 1891), au Grand Conseil vaudois de 1891 à 1905 puis de 1913 à 1921 et au Conseil national de 1912 à 1922, puis de 1924 à 1928.

Adrien Grobet bénéficie comme son frère d'une solide formation scolaire à Lausanne (Ecole industrielle cantonale) et professionnelle au Technicum de Winterthur. Il entre dans l'affaire familiale en 1886. En 1897 il devient administrateur-délégué des Usines métallurgiques Grobet SA. En 1899, dans le cadre des UMV, il dirige l'usine du Moûtier tout en assurant le secrétariat du Conseil d'administration. En 1903 il est

L'achat et la transformation des usines du Moûtier ont, semble-t-il, épuisé les possibilités d'autofinancement habituelles. Les Grobet vendent leurs propriétés du Faubourg, du Panier, du Vivier, de La Raz, etc.¹²⁷. Le 14 juillet 1887 un emprunt hypothécaire de 140'000 fr. est contracté auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. Le 23 janvier 1896 une gardance de dams de 60'000 fr. est établie au profit de la BCV pour garantir un compte de crédit. L'acte stipule que l'hypothèque de 140'000 fr. a été réduite à 72'000 fr. La gardance est radiée le 22 mai 1897¹²⁸.

En 1897 un comité d'initiative formé d'Henri et Adrien Grobet, de Louis Fiaux, notaire à Lausanne, de Louis Martin, juge de Paix, et de Jules Chavannes, banquier à Vevey, lance une souscription en vue de fonder une Société anonyme. Avec succès, puisque le 2 mars 1897 une assemblée constitutive de 49 souscripteurs représentant 769 actions (sur 800) se réunit et, en présence du notaire Jules Jaillet, adopte les statuts des **Usines métallurgiques Grobet**. L'autorité de surveillance exigeant que la mention **SA** figure dans la raison sociale, une assemblée extraordinaire se réunit le 22 juin 1897 pour compléter les statuts¹²⁹.

Les buts de la SA sont: l'achat, l'extension et cas échéant, la vente des usines Grobet frères à Vallorbe, la fabrication et la vente de limes, de burins et en général de tous produits métallurgiques. La durée est illimitée. Le capital social de 400'000 fr. est divisé en 800 actions au porteur de 500 fr. Les trois frères Grobet cèdent à la SA les actifs et les passifs, les marques de fabrique, les procédés de trempe et les contrats de représentation aux Etats-Unis des compteurs d'eau Thomson & Co à

nommé chef de fabrication et de la comptabilité des UMV, puis en 1905 directeur unique des UMV, poste qu'il conservera jusqu'en 1946. Le Conseil d'administration ne l'accueille cependant que de 1943 à 1946. Il siège au Conseil général de la Banque cantonale vaudoise. Sa carrière militaire commence chez les carabiniers dont il commande le bataillon vaudois jusqu'en 1905. Lieutenant-colonel, il est à la tête du rgt inf 1 de 1906 à 1912 et enfin comme colonel, aux commandes de la br inf 1 de 1912 à 1920.

¹²⁷ Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe 1881-1901. vol 5 No 1644. Verbal d'enchères du 19.7.1886 .ACV Dnn 21/5.

¹²⁸ Vallorbe. Onglet des hypothèques. vol.2 No 275. Registre foncier, Orbe.

¹²⁹ Actes du notaire Auguste Auberson à Orbe 1895-1901. ACV Dnn 1/18.

Brooklyn. En échange de ces apports, ils reçoivent 280'000 fr. en actions libérées et 140 parts de fondateurs donnant droit au dividende. Le conseil d'administration de cinq membres est représenté par le Président et le secrétaire.

Les trois frères Henri, Adrien et Georges Grobet, avec respectivement 159, 149 et 158, soit 466 actions, disposent de la majorité des voix¹³⁰. Avec leur mère Rose Grobet-Matthey, qui en possède 34, et leur soeur Berthe Martin-Grobet, qui en a 60, ils se partagent les 560 actions reçues en échange des apports.

Louis Martin et Adrien Grobet sont élus, le premier, président et le second, secrétaire du conseil. Le conseil nomme deux directeurs, chacun d'eux ayant la signature sociale, à savoir, Henri Grobet et le prénommé Adrien Grobet (FOSC 23.10.1897, p.695). Le vice-président du conseil est Jules Chavannes, banquier à Vevey. Un autre membre du conseil est Hermann Ochsenbein, négociant à Lausanne.

Louis Martin (né en 1839), agriculteur, capitaine, juge de paix, a joué le rôle principal dans la reprise de la Société ouvrière par F.-L. Grobet en 1879 (voir ci-dessus). En 1894, son fils Eugène, commis aux péages à Vallorbe, épouse Berthe Grobet soeur d'Henri, Adrien et Georges.

Jules Chavannes (1860-1917) descend d'une famille huguenotte établie à Saint-Légier. Après avoir suivi les écoles de Vevey et le gymnase de Lausanne, il accomplit des études de lettres à l'Académie de Lausanne (1877-1879). Dès 1890, il est associé de la Banque Chavannes-de Palézieux & Cie à Vevey. Député libéral au Grand Conseil vaudois de 1893 à sa mort en 1917, il se profile comme un spécialiste des problèmes économiques et financiers. Les articles nécrologiques parlent d'un homme gai, plein de verve, brillant orateur, rayonnant, loyal. Il est lié à Henri Grobet qu'il rencontre au Grand Conseil et à l'armée car tous deux sont officiers des carabiniers. Il connaît bien Adrien Grobet, capitaine puis major commandant du bataillon de carabiniers 1¹³¹.

¹³⁰ Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe 1881-1901. vol 6 No 3170. 2.3.1897 ACV Dnn 21/6.

¹³¹ Dossier ATS Jules Chavannes, ACV.

Les besoins en capitaux des Usines Grobet semblent importants car le 27 novembre 1897 une gardance de dams en faveur de la BCV est établie pour garantir le remboursement en capitaux et accessoires d'un compte de crédit de 200'000 fr.¹³². Enfin le 29 septembre 1898, une assemblée extraordinaire des actionnaires accepte de porter le capital actions à 500'000 fr. Elle autorise aussi le Conseil d'administration à créer une filiale en France, à la Ferrière s/ Jougne¹³³. Les frères Grobet déclarent postposer leurs droits aux parts de fondateurs à ceux des 200 actions nouvelles.

La petite fabrique importune !

Dans la dernière décennie du siècle une nouvelle société cherche à se faire une place à côté des trois grands. Elle est fondée en grande partie par des transfuges de Borloz et Noguet-Borloz. Elle réanime en 1895 (?) la marque "Union ouvrière" qui avait disparu en 1891 à la suite du décès de François Louis Grobet. En 1892, Auguste Truan - Morand (1851-1908) premier chef mécanicien à la fabrique Borloz s'associe à Henri Matthey-Matthey, contremaître dans la même entreprise, sous la raison sociale **Truan et Matthey** en vue de créer un atelier de construction de limes, d'alésoirs, d'équarisseurs et d'outils pour les dentistes. La marque de fabrique représente deux mains qui s'étreignent. La fabrique et les bureaux se trouvent Au Vivier, rière Vallorbe¹³⁴.

La société débute modestement. Au début elle emploie une dizaine d'ouvriers dont le père d'Auguste Truan, Frédéric (1823-1903) un des premiers ouvriers de la fabrique Borloz en 1843. En 1893 un nouvel associé Alexis Glardon-Pfenninger est admis. La nouvelle société **Truan, Matthey & Cie** reprend l'actif et la passif de l'ancienne¹³⁵. L'affaire prenant de l'ampleur, deux nouveaux associés sont accueillis: Auguste Glardon-Thélin, de et à Vallorbe, et Walther Rapin-Vallotton,

¹³² Vallorbe. Onglet des hypothèques, vol.2 No 239. Registre foncier, Orbe.

¹³³ Actes du notaire Jules Jaitlet à Vallorbe 1881-1901.vol. 6 No 3406 29.9.1898 ACV Dnn 21/6.

¹³⁴ FOSC 8 septembre 1892.

¹³⁵ FOSC 1er juin 1893.

de Corcelles-près-Payerne à Vallorbe¹³⁶. A la différence des autres associés, tous mécaniciens et limeurs, Walther Rapin-Vallotton (1870-1946) est un commerçant. Fils d'Eugène Rapin, tenancier de l'Hôtel-de-Ville à Vallorbe, il a travaillé dans des entreprises en Suisse, en Italie et en Angleterre. Cultivé, dynamique, il va rapidement remplir le rôle de directeur de la société.

En 1895¹³⁷, la société en nom collectif est transformée en société en commandite simple sous la raison sociale **Truan, Rapin & Cie, Union ouvrière**. Auguste Truan et Walther Rapin sont les commandités, indéfiniment responsables. Les autres sont commanditaires, savoir

Auguste Glardon-Thélin,	pour 4'600 fr.
Henri Matthey-Matthey	pour 3'800 fr.
Alexis Glardon-Pfenninger	pour 7'000 fr.

Le commandité Walther Rapin a seul la signature sociale. L'actif et le passif de la société Truan, Matthey & Cie, qui est radiée, sont repris par la nouvelle raison sociale.

Les affaires semblent se développer favorablement car en 1898 la société emploie une cinquantaine d'ouvriers. Mais Walther Rapin a l'intention de quitter la société pour enseigner les branches commerciales à l'Ecole de commerce à Lausanne (il sera nommé définitivement en 1901). Privée de son associé moteur et craignant la concurrence des nouvelles Usines métallurgiques de Vallorbe, la société Truan, Rapin & Cie préfère vendre en 1898-1899 tous ses biens au village de l'Abbaye¹³⁸ pour le montant de 25'000 fr. pour les ateliers sis Au Vivier et à La Raz rière Vallorbe et 37'120 fr. environ pour l'outillage, les limes en cours de fabrication, les bons débiteurs, la clientèle et la marque de fabrique.

La commune de l'Abbaye souffrait d'un retard dans son développement par rapport aux communes du Chenit et du Lieu. Pour essayer de le

¹³⁶ FOSC 5 février 1894.

¹³⁷ FOSC 15 août 1895.

¹³⁸ Actes du notaire César Emile Bonard à Vallorbe, Onglet No 10 1896-1900 Minute no 4209, ACV Dnn 5/10.

combler, le Conseil communal de l'Abbaye adopte, à la suite d'une motion, une résolution invitant la Municipalité:

« - A s'assurer que le projet de régularisation des eaux du Lac de Joux pour produire de l'électricité assure à notre commune un prix de faveur, et

- A présenter un préavis prévoyant un subside à chacun des hameaux qui ferait un sacrifice pour créer ou développer une industrie. »

Le 28 septembre 1898, la Municipalité dépose un préavis qui prévoit un subside de 35'000 fr. au maximum par hameau et une prise en charge, par la commune, de la moitié de la dépense pour créer un établissement occupant au moins vingt ouvriers habitant la contrée. Ce préavis est adopté par le Conseil communal¹³⁹.

C'est à la suite de cette décision que la commune de L'Abbaye crée le 24 avril 1899 l'**Union ouvrière Abbaye-Vallorbe SA**. Le siège social est à L'Abbaye (Vallée de Joux) avec une succursale à Vallorbe. Buts de la société: fabrication et commerce de limes, de burins, d'outils et autres produits métallurgiques. Le capital est de 150'000 fr. divisé en 600 actions de 250 fr. soit 480 actions de 1^{ère} classe pour 120'000 fr. et 120 actions de 2^e classe pour 30'000 fr. Le capital est libéré d'un cinquième, soit 32'351 fr.

Le conseil d'administration de trois membres est le suivant: Léon Guignard, de L'Abbaye, président; Paul Guignard-Reymond, de L'Abbaye, vice-président; Adolphe Palaz, de Vallorbe, secrétaire. Adolphe Palaz et Auguste Truan, les deux de Vallorbe, sont directeurs, le premier pour le domaine comptable, le second pour le domaine technique¹⁴⁰. Jules Truan (1873-1950), fils d'Auguste, prendra dès 1900 la direction de l'usine¹⁴¹. En 1916, sous la pression des Usines métallurgiques de Vallorbe, la société Union fermera sa succursale (et son siège fictif !) de Vallorbe et renoncera à utiliser le nom de Vallorbe

¹³⁹ Charles Edouard Rochat, *L'Abbaye 1571-1971*. Edition pour le 400e anniversaire de la commune, p. 152.

¹⁴⁰ FOSC 10 avril 1899.

¹⁴¹ Dr. Henri Bühler, *La fabrique de Limes "Union" SA à L'Abbaye*. Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, 1925. BCU 1 VO 401.

pour ses limes. La fabrique de limes Union fermera ses portes en 1992-1993.

Le mouvement syndical et coopératif

Dans le canton de Vaud les premiers syndicats apparaissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais dans de larges milieux de la population vaudoise, pétris de fortes traditions paysannes, l’union des ouvriers visant à améliorer leurs conditions de travail inspirait méfiance et crainte. C’est pourquoi les ouvriers, sensibles à cette réprobation, n’ont pas été prompts à s’organiser.

A Vallorbe il faut encore tenir compte d’un autre facteur retardateur, la longue survie de la propriété collective des moyens de productions dans l’affinerie et la clouterie. La clouterie, nous l’avons vu, principale activité des vallorbiers jusqu’au milieu du XIX^e siècle, est organisée en coopératives de construction et d’exploitation mais pas en coopératives de production. Les cloutiers forgent à leurs risques et périls. C’est en tant qu’artisans indépendants qu’ils adressent en 1710 déjà puis en 1832 une pétition aux autorités demandant une protection douanière. L’ouverture des ateliers de fabrication de limes et l’introduction de la division du travail va, en créant une “classe” d’ouvriers salariés, modifier cet état de chose mais une conscience de classe ne se formera pas tout de suite. La première réaction des ouvriers limeurs contre les patrons des premiers ateliers sera de créer en 1869, non pas un syndicat mais un fabrique concurrente, l’Union ouvrière, société coopérative.

Ce n’est qu’en décembre 1898, alors que les pourparlers en vue d’une fusion des trois “grands” de la lime sont déjà bien avancés, que les ouvriers en limes créent un syndicat. Sa première initiative est de s’adresser aux commerçants locaux pour leur demander un rabais de 5% en faveur de leurs membres. Cet appel est froidement accueilli, un seul commerçant répond favorablement. Le syndicat se décide alors le 27 mars 1899 (le jour précédent l’assemblée constitutive des Usines Métallurgiques !) d’ouvrir son propre magasin sous forme d’une société coopérative. Le succès est immédiat et elle peut répartir en 1899 déjà une ristourne de 2% puis de 5% en 1900.

Le 25 mars 1901, le **Syndicat des ouvriers en limes du cercle de Vallorbe** se constitue en association inscrite au Registre du commerce. Les statuts stipulent à leur art. 2 que les buts du syndicat sont de réunir ses membres afin de s'occuper de tout ce qui peut améliorer et développer leur position par tous les moyens légaux et leur venir en aide dans l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs, de servir d'intermédiaire pour arriver à la prompte solution des différends qui pourraient s'élever entre patrons et ouvriers, de partager les connaissances utiles aux travailleurs et faciliter l'étude des questions qui les intéressent. Les fondateurs, tous domiciliés à Vallorbe, sont Eugène Leresche-Jaquet, Henri Matthey, Louis Aubert, Charles Magnenat, William Golay, Louis Leresche, Emile Grobet-Testuz, Henri Vallotton, Albert Falcy-Grobet, Auguste Rochat et Louis Matthey¹⁴².

Le même jour, les mêmes fondateurs créent la **Société coopérative de consommation** du syndicat des ouvriers en limes. Son but est de fournir à ses membres et au public en général des marchandises aux meilleures conditions de qualité et de prix et de faire participer les acheteurs au bénéfice réalisé par les ventes. Elle est donc la propriété du syndicat qui en assure la gestion.

L'année suivante, à la demande de nombreux Vallorbiers intéressés par les avantages offerts par la coopérative, l'Assemblée générale décide de modifier les statuts. La société devient neutre politiquement et se sépare du syndicat. Elle adhère à l'Union des sociétés coopératives de consommation de Bâle¹⁴³.

¹⁴² Actes du notaire Jules Jaillet à Vallorbe 1894-1901. vol. 6 No 3820 et 3821. ACV Dnn 21 /6.

¹⁴³ Société coopérative de consommation de Vallorbe, 50e anniversaire de fondation 1899-1949, Imprimerie Künzli, Vallorbe.

Essai d'estimation des revenus et des fortunes mobilière et foncière des fabricants de limes (1863-1898)

A notre connaissance, il n'a subsisté aucune comptabilité, aucune indication sur les quantités fabriquées, les profits réalisés, sur les prix pratiqués par les premières fabriques de limes. Le dépouillement des archives notariales nous a apporté de nombreux et précieux renseignements sur les transactions immobilières, les fondations de sociétés, plus rarement sur les successions, généralement ab intestat ou réglées par un testament olographe.

Les seules données chiffrées qui subsistent pour déterminer un enrichissement ou au appauvrissement des propriétaires de fabriques de limes sont les estimations fiscales des bâtiments et des bien-fonds et les déclarations fiscales de la fortune mobilière et de certains revenus comme le produit du travail, les rentes et usufruits. Elles sont plus importantes qu'on ne pourrait le penser grâce au comptes des receveurs, aux recensements de la population, aux comptes rendus de la gestion du Conseil d'Etat. Malgré un certain manque de fiabilité inhérent à une déclaration d'impôt on peut admettre que les contribuables vaudois du XIX^e siècle ont loyalement remplis leurs formules comme l'exigeait la loi.

L'impôt foncier introduit en 1803 est le doyen des impôts directs vaudois. Il frappe dès 1842 d'une taxe de 1 % les bâtiments et de 2,5 % les biens-fonds.

L'estimation fiscale des immeubles selon le registre du Cadastre de 1879 (Voir Tableau 1) place les limeurs parmi les principaux propriétaires fonciers de Vallorbe. David Borloz et F.-L. Grobet, occupent les deuxième et quatrième places, suivies à distance par Les Hoirs de David-Rodolphe Glardon et la Société ouvrière du Faubourg. Antoine et son fils David Glardon qui débutent dans la profession ferment la marche. La plus grande entreprise de la localité demeure pour quelques années encore la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez.

La fortune mobilière déclarée ou taxée par la commission en application de la **loi d'imposition de 1862** (Voir Tableau ci-après) donne une

indication certainement déformée mais quand même intéressante de la situation financière des limeurs vallorbiers¹⁴⁴. L'impôt, proportionnel, frappe la fortune mobilière nette de toute personne physique ainsi que des sociétés commerciales et industrielles domiciliées dans le canton de Vaud, augmentée de la valeur capitalisée (multipliée par dix) du produit du travail et de l'industrie, et, multipliée par vingt, des rentes et usufruits. Le taux s'élève à 1 %.

En 1863, David Borloz, le pionnier de l'industrie de la lime, ne déclare aucune fortune, mais la Commission d'impôt le taxe d'office sur 45'000 francs ! F. L. Grobet et Elie Paillard déclarent chacun 25'000 fr., Antoine Glardon 3'000 fr. et Jules Leresche-Golay 2'000 fr. Cette situation ne se modifie que peu au cours des années suivantes. Ce n'est qu'à partir de 1880 que des changements fréquents et conséquents se manifestent dans les déclarations d'impôts.

Il faut d'emblée rappeler que ces années se placent au terme d'une phase économique dépressive qui avait débuté vers 1873. L'horlogerie, principale cliente de l'industrie de la lime, a été fortement touchée. La conjoncture prend une orientation plus satisfaisante à la fin des années 1880. Ce tableau montre un affaiblissement relatif de l'entreprise D.Borloz notamment après le décès du fondateur en 1884. Les Glardon père et fils tirent certainement profit des extensions de leurs fabriques de la Petite Fin et de l'achat de la meulerie de Là Dernier. La stagnation de la fortune mobilière des Grobet père, fils et petits-fils s'explique peut-être par l'achat en 1879 de la Société ouvrière du Faubourg et en 1882 de l'affinerie du Moûtier à la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez et par l'investissement nécessaire à sa transformation en fabrique de limes.

L'examen du rôle d'imposition à partir de 1887 est plus intéressant car la nouvelle loi d'imposition de 1886 institue des impôts, d'une part sur le produit du travail, les rentes et les usufruits et d'autre part sur la fortune mobilière. Nouveauté, les taux d'imposition sont progressifs.

¹⁴⁴ Impôt sur la fortune mobilière selon la loi d'imposition de 1862. Années 1863-1886. District d'Orbe, commune de Vallorbe. ACV KXa 144 .

L'impôt sur le produit du travail se perçoit sur les personnes physiques et sur les entreprises commerciales, industrielles et agricoles, déduction faite du 5% des capitaux engagés qui sont soumis à l'impôt cantonal. Les dépenses nécessaires à l'exploitation peuvent être déduites. Pour les personnes physiques, il en va de même des charges de famille, des frais d'entretien à raison de 400 fr. pour le chef de famille, pour sa femme et pour ses descendants mineurs ou personnes à charge.

L'impôt sur la fortune mobilière est perçu sur les personnes physiques et les sociétés civiles et commerciales. Sont taxés les titres, créances, polices d'assurances, marchandises, chédail, etc. Les fermages, la récolte non vendue, la valeur du mobilier, des vêtements, les ustensiles de cuisine, les outils peuvent être déduits pour 5'000 fr. au maximum. La défalcation des dettes est autorisée.

.50. ·ANTOINE ·GLARDON ·

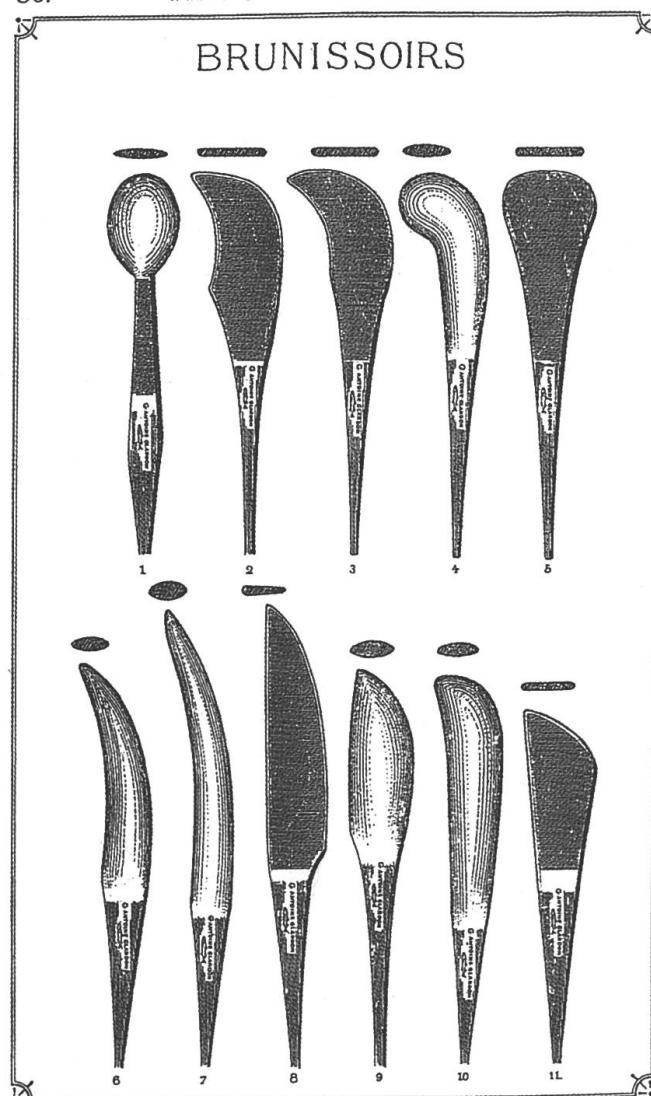


Tableau 1
Estimation fiscale des immeubles pour l'impôt foncier en 1879

<u>En francs</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>Terrains</u>
Chaulmontet Jean-Marie, chef de gare, hôtelier, etc	55'300.-	4'659.-
Borloz David	54'500.-	4'528.-
Rapin Eugène, aubergiste (Hôtel de Ville)	38'100.-	1'962.-
Grobet François-Louis et Jules Frédéric	36'900.-	7'940.-
Reverchon Auguste, maître de forges et famille	33'050.-	14'343.-
.....		
Les Hoirs de David-Rodolphe Glardon	10'100.-	1'340.-
Société ouvrière du Faubourg	10'000.-	
Glardon Antoine	6'500.-	2'260.-
Glardon David	6'500.-	614.-
Société des Usines de Vallorbe et des Rondez	405'100.-	49'049.-
Trois chiffres encore méritent d'être connus:		
Chemin de fer de la Suisse occidentale	102'400.-	365'000.-
Commune de Vallorbe	273'400.-	676'915.-
Valeur cadastrale totale	3'387'990.-	2'076'049.-

Tableau 2
Fortunes mobilières nettes, augmentées de la valeur capitalisée du produit du travail, des rentes et usufruits en francs
(Commune de Vallorbe, rôle de l'impôt mobilier 1863-1886)

<u>Contribuables</u>	<u>1880</u>	<u>1882</u>	<u>1884</u>	<u>1885</u>	<u>1886</u>
D.Borloz 1)	29'500	36'000	54'000	31'000	29'500
A.Noguet	22'180	22'630	25'000	14'000	13'000
A.Glardon	3'000	4'000	7'000	10'000	12'000
D.Glardon	4'000	7'000	8'000	9'000	35'000
F.-L.Grobet 2)	30'000	37'000	37'000	30'000	20'000

1) David Borloz meurt en 1884. Dès 1885 le montant imposé concerne sa veuve et son fils Frédéric.

2) Dès 1881 F.-L. Grobet et fils.

Tableau 3
Produit du travail et revenu net des entreprises en fr.

<u>Fabriques</u>	<u>1887</u>	<u>1891</u>	<u>1893</u>	<u>1895</u>	<u>1898</u>
Fr.Borloz	2'200	2'200	2'000	2'000	2'000
A. Noguet	1'400	0	0	0	1'200
Borloz et Noguet-					
Borloz 1)	0	0	0	0	2'000
A.Glardon 2)	2'000	2'300	100	-	-
D.Glardon	800	900	3200	2'600	3'600
A.Glardon & Cie	-	-	-	-	15'000
F.-L.Grobet & fils	6'400	-	-	-	-
Grobet Frères	-	8'000	20000	2'000	-
UM Grobet SA	-	-	-	-	5'700

1) La société en nom collectif Borloz et Noguet-Borloz existe depuis le 1^{er} août 1884 mais elle ne déclare pas de revenu avant 1898.

2) Antoine Glardon meurt le 12 mai 1893. Son fils David hérite l'entreprise et la transforme en société en nom collectif avec son fils et son beau-fils comme associés le 1er janvier 1897.

Tableau 4
Fortune mobilière nette en fr.

<u>Fabriques</u>	<u>1887</u>	<u>1891</u>	<u>1893</u>	<u>1895</u>	<u>1898</u>
Fr. Borloz	7'000	0	12'000	14'000	14'000
A.Noguet	5'000	0	0	0	0
Borloz et Noguet-					
Borloz	23'500	0	0	28'000	0
A. Glardon	0	0	0	-	-
D. Glardon	25'000	29'000	31'000	33'000	106'000
A.Glardon & Cie	-	-	-	-	85'000
F.-L.Grobet & fils	37'000	-	-	-	-
Grobet Frères	-	60'000	70'000	80'000	-
UM Grobet SA ¹⁾	-	-	-	-	3'000

¹⁾ Les frères Henri et Adrien Grobet déclarent chacun 90'000 fr. de fortune en 1898. Source: Rôle de l'impôt. District d'Orbe. Commune de Vallorbe. ACV KXa 145.

Les tableaux 3 et 4 appellent les commentaires suivants:

La société en nom collectif Borloz et Noguet-Borloz existe depuis le 1^{er} août 1884 mais elle ne déclare, pour des raisons inconnues, pas de revenu avant 1898. Cela semble confirmer le déclin de la fabrique. L'évolution de la fortune corrobore cette constatation.

Antoine Glardon meurt le 12 mai 1893. Son fils David hérite l'entreprise et la transforme en Société en nom collectif le 1^{er} janvier 1897. La marche de l'entreprise est perturbée en 1893/95 par le transfert de la production de La Fin à La Foulaz et la transformation de cette dernière. Glardon & Cie aurait été à cette époque l'entreprise la plus rentable des trois¹⁴⁵. La croissance rapide de la fortune de David Glardon confirme la prospérité de son entreprise. A sa mort en février 1904, David Glardon laisse à son fils Antoine et à sa fille Clarisse Sylvie Jaitlet-Glardon une fortune de 85'000 fr. en liquidités, 300'000 fr. en papiers-valeurs (dont 147'000 fr. en actions des Usines métallurgiques de Vallorbe) et des biens immobiliers estimés à 300'000 fr.

Les frères Grobet semblent connaître des problèmes de succession lors des décès en 1890 de leur père Jules Frédéric et en 1894 du grand-père François Louis. Vers 1897-1898, de gros travaux de modernisation sont effectués au Moûtier. Les revenus nets, fluctuants s'en ressentent mais les fortunes personnelles croissent.

¹⁴⁵ P.-L. Pelet dixit, lors d'une conversation avec lui en 2001.

Le développement de Vallorbe au XIX^e siècle

Le vent de la Révolution industrielle helvétique souffle très près de Vallorbe dans les premières années du XIX^e siècle grâce à un Vaudois, Marc Antoine Conod dit Pellis (1753-1809) des Clées, fils d'un pasteur de Romainmôtier. Partisan des idées nouvelles, menacé d'arrestation par les Bernois, il s'enfuit à Bordeaux en 1796, y devient Consul de la République helvétique en 1798. De retour en Suisse en 1801 avec deux constructeurs anglais de métiers à filer le coton, il fonde avec leur aide et celle des autorités helvétiques la première filature mécanique de coton de Suisse à Saint-Gall. Pellis n'oublie ni son canton, ni sa région. En 1808, on le trouve député au Grand Conseil vaudois pour le cercle de Vallorbe, malheureusement pour quelques mois seulement. Le succès de l'entreprise de Pellis à Saint-Gall est tel que les filatures mécaniques se répandent rapidement en Suisse orientale. En 1802, voulant suivre le mouvement, le banquier lausannois Albert Marcel se propose d'établir une filature mécanique de coton à Romainmôtier. Il obtient l'appui des pouvoirs publics helvétiques mais son projet échoue faute d'appuis locaux. La terre vaudoise n'est pas prête à féconder une graine industrielle. La même année, la chute de la République helvétique met fin à sa politique de développement industriel. Dès 1803, le jeune canton de Vaud se donne des autorités qui marquent très peu de prédilection pour l'industrie.

A ma connaissance, cette profonde mutation qui touche l'industrie textile suisse et l'essai de son implantation à Romainmôtier ne suscitent pas de réaction à Vallorbe. Pour l'industrie locale, le souffle de la Révolution industrielle, nous l'avons vu ci-dessus, vient de France. Il entraîne une concentration en mains comtoises des principales forges. Vallorbe s'affirme comme le premier centre métallurgique de la Suisse occidentale et même de la Franche-Comté. Dès 1803, par rapport à un canton de Vaud à forte prédominance agricole, on peut considérer la commune comme peu orthodoxe et économiquement marginale.

Mais cette marginalité s'estompe lorsqu'on tient compte des produits et des débouchés de son industrie. L'industrie sidérurgique (forges, affineries) produit certes essentiellement des fers en barres, en verges destinées aux artisans ferronniers, maréchaux, chaudronniers, etc. Mais une partie du fer est transformée en articles – les plus rentables – qui

sont destinés principalement à l'agriculture : outils agricoles, socs de charrue, faux, chaînes, etc. La clouterie forgée, célèbre par ses clous de ferrage (clous à chevaux) dépend également largement du monde agricole.

L'agriculture constitue donc une importante cliente de l'industrie vallorbière. Solvable, fidèle mais aussi routinière, conservatrice, elle n'est donc pas particulièrement stimulante. Pourtant, dès les années 1820, elle amorce une lente évolution : amélioration des méthodes d'exploitation, introduction de cultures nouvelles et de races animales améliorées, emploi d'engrais chimiques, etc. Le climat politique et économique vaudois est favorable au développement d'une industrie utile à l'agriculture. On présente l'agriculture et l'industrie comme des sœurs travaillant l'une pour l'autre et concourant ensemble au bien public¹⁴⁶. Ainsi, dans les années 1820, le besoin de mécaniser le battage des grains se fait sentir. Une opportunité de diversification plus rémunératrice que la métallurgie vallorbière ne saisit pas. Pourtant un habitant, Jean-Louis Glardon (1788-1871) donne l'exemple. Il ouvre vers 1826 un petit atelier où il construit quatre à six machines à battre la graine par année. A l'exposition vaudoise de 1835, il présente un instrument à fouler les raisins qui « obtient des éloges mérités »¹⁴⁷. Habile mécanicien, Jean-Louis Glardon n'arrive cependant pas à développer son atelier. Son père François (1753-1828), inventeur en 1814 d'un pistolet à répétition, n'avait également pas réussi à exploiter son invention faute de capitaux et trop absorbé par les nécessités d'un père de famille, selon P.-F. Vallotton (p.34 ci-dessus).

Sans la stimulation de la clientèle, et surtout sans un *leading sector* (comme la filature et le tissage mécanique du coton en Suisse septentrionale et orientale) qui entraîne dans son sillage les autres productions industrielles, la métallurgie et la clouterie vallorbières conservent jusqu'à leur disparition dans les années 1880 leurs habitudes, leurs productions traditionnelles sans évoluer vers de nouvelles activités industrielles ni même, dans la clouterie, mécaniser la

¹⁴⁶ A. Vautier, *La patrie vaudoise*, Lausanne, G. Bridel et Co, éditeurs, 1903. p.500.

¹⁴⁷ L. Vuillemin. *Tableau de la situation agricole et industrielle des 19 districts du canton de Vaud, 1852..*

fabrication. A une exception près ! Celle des forges des Eterpaz, comme nous l'avons vu ci-dessus (p.62-63).

Cette très lente croissance et cette absence de diversification, comparées à l'évolution dans le nord et l'est de la Suisse, s'explique-t-elle par le manque de capitaux, de l'esprit d'entreprise, du sens des affaires ?

L'influence de ces facteurs mérite d'être clarifiée. Les auteurs du tome 3 de l'Encyclopédie du Pays de Vaud écrivent qu'il « faut donc bien souligner l'heureuse influence que la clouterie forgée a sur le développement économique de Vallorbe. C'est elle qui assure la transition entre le haut-fourneau et la lime. Elle apporte deux choses:

- Une accumulation de richesses suffisantes pour permettre à Vallorbe de passer à un stade industriel supérieur,
- Un entraînement régulier de l'ouvrier lui permettant, grâce à une habileté manuelle exceptionnelle, d'arriver à faire 12 à 20 clous par minute”¹⁴⁸.

En ce qui concerne le premier apport, l'expression “accumulation de richesses” est exagérée. Le rôle des impôts, entre autres, le prouve. Il faut parler d'épargne. Comme l'écrit P.-F. Vallotton: “A Vallorbe on travaillait beaucoup et on y économisait joliment. La prospérité ne dépend pas de l'argent qu'on gagne mais de celui qu'on économise”¹⁴⁹. L'historien de Vallorbe exprime ici une certaine morale protestante, fort répandue à l'époque, qui prône l'absence de luxe ostentatoire, un certain égalitarisme dans les moeurs. Cette rigueur religieuse a rendu possible une sorte d'épargne semi-forcée. Ce goût de l'épargne apparaît comme caractéristique non seulement des Vallorbiers, mais des Suisses en général, à l'époque précapitaliste déjà. William Rappard le souligne fortement¹⁵⁰.

Les Vallorbiers épargnent, c'est vrai! Les registres des contribuables le prouvent. Mais entre les mains de qui cette épargne se trouvait-elle

¹⁴⁸ *Encyclopédie du Pays de Vaud*, vol. 3, *Les Artisans de la prospérité*. p. 128.

¹⁴⁹ P.-F. Vallotton, op.cit. p. 208 et 47.

¹⁵⁰ W. Rappard, *La Révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse*, Berne, 1914, p. 231.

essentiellement? Nous l'avons vu ci-dessus, chez les marchands cloutiers, les Jaquet *Betôt* notamment et chez les maîtres de forge, la « noblesse du fer »: les Jaquet des Eterpaz et leurs successeurs, les Reverchon, les Vallotton du Moûtier. Léon Reverchon par exemple, est taxé en 1863 sur une fortune mobilière de 150'000 fr. Mais ces négociants et industriels n'investissent pas dans la lime, rentable et promise à un bel avenir. Les maîtres de forge qui veulent montrer leur esprit d'entreprise et aussi leur patriotisme préfèrent, en 1863, réunir 700'000 fr. pour fonder la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez dont l'échec était programmé. Ils ont manqué de sens des affaires. Les premiers limeurs sont de condition fort modeste. P.-F. Vallotton le souligne à propos de David Borloz. Antoine Glardon doit, en 1841, emprunter 3'200 fr. pour construire sa maison et son atelier. L'investissement initial est heureusement peu élevé. Un limeur peut se contenter, comme Antoine Glardon d'un outillage composé de quatre enclumes à tailler, d'un étau, de quelques marteaux à tailler et d'une fournaise équipée d'un soufflet. La thèse d'une accumulation de richesses suffisantes pour nourrir la naissance et l'essor de la lime doit être fortement nuancée, voire rejetée.

Le second apport est moins contestable. Un cloutier assimile certainement plus facilement le coup de main nécessaire à la taille d'une lime. Il n'en demeure pas moins que les premiers limeurs vallorbiers ne sont pas des cloutiers. Ils ont tous exercé auparavant le métier d'horloger. Ils initient des cloutiers à l'art de la lime et des outils d'horlogerie, de joaillerie, de bijouterie. La lime tire parti, certes, de l'expérience séculaire du village dans la métallurgie du fer mais son origine, elle l'a doit à l'horlogerie. Ce n'est donc pas un hasard si le fondateur de la première fabrique de limes, David Borloz, soit un homme proche, par la famille de sa femme, des milieux horlogers de la Vallée. C'est aussi un “étranger”, petit-fils d'un immigré d'Ormonts-Dessous.

Heureusement qu'au début du XIX^e siècle, des horlogers vallorbiers de retour de leur “exil” formateur, neuchâtelois ou sainte-crix, des immigrés de Sainte-Croix et des Ormonts introduisent et développent à Vallorbe la fabrication des limes et des outils d'horlogerie. Ce sont des gens insensibles aux pesanteurs des traditions industrielles du village! Avec quelques Vallorbiers entreprenants, ils sauront l'associer à l'essor

de l'industrie de la montre, de la joaillerie, de la bijouterie et après 1870 à celui de l'industrie des machines.

Les débuts de l'industrie de la lime sont modestes et la croissance lente et sélective. Un nouveau type d'entrepreneur doit se révéler capable de planifier sa production, de diriger un personnel nombreux, de gérer ses finances, de défier la concurrence non seulement sur le marché suisse mais aussi sur les marchés extérieurs, ce qui est nouveau. Ceux qui réussissent sont fort peu nombreux: David Borloz, François Louis Grobet et David Glardon. Ils donnent à la lime de précision de Vallorbe une réputation de qualité telle, qu'elle devient une référence sur les marchés national et internationaux.

La liquidation de la Société des Usines de Vallorbe et des Rondez en 1882-1883 permet aux trois principales fabriques de limes d'utiliser la force motrice de l'Orbe pour mécaniser leur outillage, réalisant ainsi enfin leur révolution industrielle.

A côté de cette reconversion réussite de l'industrie métallurgique locale, un autre événement est particulièrement bénéfique: la construction entre 1866 et 1875 des lignes de chemins de fer Daillens-Vallorbe et Vallorbe-Pontarlier qui rattachent le village aux réseaux suisses et français.

Avec la reprise conjoncturelle qui s'amorce vers 1890, le démarrage économique de Vallorbe peut s'épanouir. Il est postérieur d'un demi-siècle environ de celui de la Suisse du textile mais coïncide donc plus ou moins avec celui du canton de Vaud. Mais vu l'antériorité du processus d'industrialisation, la valorisation des ressources hydro-électriques locales, une situation avantageuse à un carrefour ferroviaire et routier à la frontière franco-suisse, il s'y montrera beaucoup plus vigoureux.

Dès 1888, la croissance démographique prend l'ascenseur. La population passe de 2'123 habitants (base: indice 100) à 3'279 en 1900 (indice 154) et grimpe à 4'309 en 1910 (indice 350) puis à 5'310 en 1912 quand les travaux de percement du tunnel du Mont-d'Or et la construction de la nouvelle gare battent leur plein. Pour le canton de Vaud l'indice monte de 100 en 1888 à 114 en 1900 et à 128 seulement

en 1910. L'expansion sans précédent que connaît Vallorbe entre 1870 et 1910 pourrait servir d'exemple aux économistes et historiens de la croissance économique. On y trouve en effet toutes les manifestations caractéristiques du démarrage économique:

- une élévation importante du taux d'investissement,
- une création d'industries nouvelles,
- un développement des services qui leur sont nécessaires,
- une nouvelle classe d'entrepreneurs,
- une utilisation plus poussée des ressources naturelles,
- l'établissement de banques,
- etc.

Voici la liste, non exhaustive certainement, des événements économiques qui jalonnent cette période¹⁵¹ :

1870	Inauguration de la gare de Vallorbe et de la ligne Lausanne Daillens-Vallorbe.
1870-1875	Construction de la ligne ferroviaire Vallorbe-Pontarlier
1870	Construction par Jean Dalstein, originaire de la Moselle (F) de la fabrique de chaux aux Grands Crêts. Elle approvisionne en chaux hydrauliques les constructions ferroviaires en cours dans la région, la modernisation des forts français du Jura, etc. En 1888 elle peut se brancher sur la ligne ferrée Vallorbe-Le Pont ce qui lui permet d'élargir son marché.
1872	L'Union Vaudoise de Crédit ouvre une agence.
1881	La Banque Cantonale Vaudoise ouvre une agence.
1886	Ouverture de la ligne ferroviaire Vallorbe-Le Pont. Elle sera prolongée en 1899 jusqu'au Brassus.

¹⁵¹ Source: *Vallorbe*, ouvrage publié à l'occasion du 850^e anniversaire de la première mention du village 1139-1989. Commune de Vallorbe, 1989.

1886	Ouverture de l'agence du Crédit Foncier Vaudois.
1889-1891	Construction au Day de la première usine électro-chimique du monde par la Société d'électro-chimie de Paris (capital 600'000 francs français) et Anthelme Boucher, diplômé de la Faculté technique de l'Académie de Lausanne, promoteur de l'éclairage dans cette ville et représentant à Paris de l'entreprise genevoise Cuénod, Sautter & Cie, fabrique, entre autres, de dynamos ¹⁵² . La fonction de l'usine consiste à produire du chlorate de potassium. La centrale électrique utilisant la chute de l'Orbe (Saut-du-Day), d'une puissance de 1500 CV est la plus puissante du moment ¹⁵³ .
1893	Fondation de la fabrique d'aiguilles de montres Gustave E. Roy
1895	Début de la construction du réseau d'eau potable à partir de la source à Gerlet. Arrivée du téléphone.
1896	Conséquence de l'ouverture de la liaison avec Paris et Londres: Vallorbe et surtout Ballaigues s'ouvrent au tourisme. Construction du Grand-Hôtel.
1893-1897	Fondation de la Société électrique du Châtelard par des promoteurs vallorbiers et mise en service de l'usine électrique à l'entrée des gorges de l'Orbe, alimentant Vallorbe, Ballaigues et Vaulion. Installation du réseau de distribution.
1899	Fondation des Usines métallurgiques de Vallorbe réunissant les Usines métallurgiques Grobet SA, Antoine Glardon & Cie et Borloz et Noguet-Borloz.

¹⁵² *Encyclopédie du Pays de Vaud*, vol. 3 p. 169.

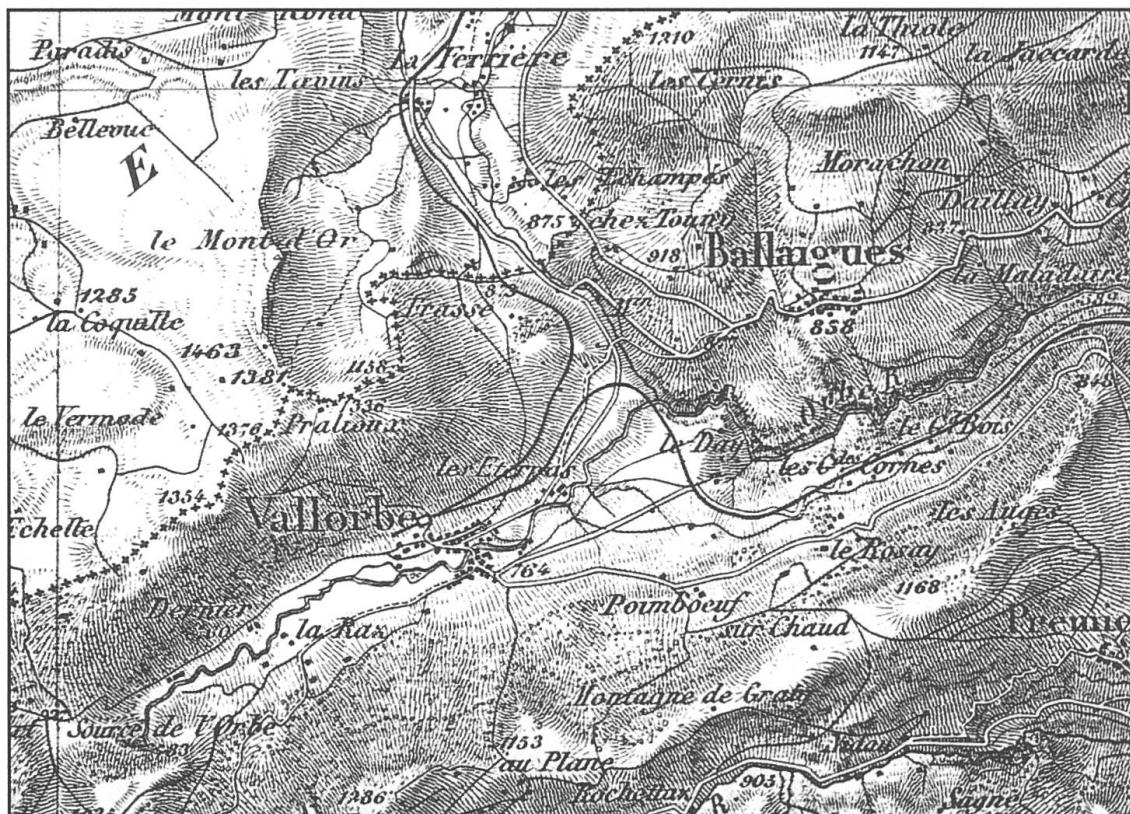
¹⁵³ Serge Paquier, *Histoire de l'électricité en Suisse*, Vol.I. *La dynamique d'un petit pays européen 1875-1939*. p. 517.

- 1900 Fondation de la Société industrielle et commerciale du Cercle de Vallorbe. Elle met sur pied des cours professionnels, parmi les premiers du canton.
- 1901-1910 Construction du réseau d'égouts.
- 1903 Inauguration de l'usine électrique de Là Dernier des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe.
- 1904 Fondation de la société Clématéite SA, fabrique d'isolants électriques, par les deux Vallorbiers MM. Clément et Matthey.
- 1906 Percement du tunnel du Simplon.
- 1909-10 Fondation de la Société du gaz de Vallorbe et établissement du réseau.
- 1910-15 Percement du tunnel du Mont d'Or (6 km) et construction de la gare internationale. La ligne (Londres)-Paris-Vallorbe-Lausanne-Simplon-Milan-Venise-Belgrade-Istanbul ou Milan-Rome-Brindisi devient un des axes ferroviaires majeurs du continent. Ces travaux modifient profondément le paysage vallorbier.
- 1915 Inauguration du nouveau collège et ouverture de l'école secondaire.

A Vallorbe, La Belle Epoque coïncide donc avec une profonde mutation économique et sociale. Une société moderne s'implante. Vallorbe dispose en 1905 de deux médecins, d'un vétérinaire, deux pharmacies, trois sages-femmes, un notaire, quatre banques, un journal, dix entreprises de voiturage, six boulangeries, dont une "sociale", trente boutiques d'habillement, textiles et frivolités, huit hôtels, un institut catholique de jeunes filles, sept restaurants, vingt-trois cafés, dont un

café industriel propriété d'un syndicat, douze commerces ou dépôts de vins, bières, liqueurs¹⁵⁴.

La commune, nous l'avons vu ci-dessus, se développe et se peuple rapidement, investit beaucoup et réorganise tous ses services. Mais du 1^{er} octobre 1885 au 31 décembre 1913, soit pendant 28 ans et 3 mois, elle maintient à sa tête le même syndic, Emile Glardon!



*Carte Dufour, avec la gare de 1870 et l'emplacement de
Là Dernier, les Eterpas, le Day.*

¹⁵⁴ *Vallorbe 1139-1989*, op.cit. p.45.